

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

VOL. I.—No. 46.]

MONTREAL, 22 AOUT, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.

## Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE  
PARAISSENT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contiendra les informations commerciales les plus complètes. La revue sera sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laissera rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long terme.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10 rue St. Nicolas.

Abonnement - \$2 par an.  
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

**L. E. MORIN & C<sup>IE</sup>**  
Editeurs-propriétaires.

## JONCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTES DU SUD-EST.

1871—Table des Heures No. 2.

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit:

ALLANT AU NORD.			
	Dis	No. 1 Malle.	No. 3 Prot.
Richford, Vt. ....	Dép.	A. M. 6.10	A. M. 6.10
Abercorn .....	21	6.20	6.25
Sutton Flat .....	81	6.40	6.55
Emerson's .....	111	6.50	7.15
West Bromo .....	152	7.05	7.35
Sweetsburgh .....	181	7.20	7.50
Cowanville .....	201	7.30	8.10
East-Farnham .....	214	7.40	8.30
Brigham .....	261	7.50	8.40
Farnden .....	291	7.55	...
West-Farnham .....	331	8.10	9.10
St. Jean .....	31	8.45	...
Montréal .....	Arr.	9.50	...

ALLANT AU SUD.			
	Dis	No. 2 Malle.	No. 4 Prot.
Montréal .....	Dép.	P. M. 3.00	A. M. ...
St. Jean .....	1	4.30	...
West Farnham .....	41	5.15	10.30
Farnden .....	71	5.30	...
Brigham .....	121	5.35	11.00
East Farnham .....	151	5.45	11.20
Cowanville .....	181	5.55	11.45
Sweetsburgh .....	211	6.05	11.55
West Bromo .....	241	6.20	12.10
Emerson's .....	271	6.35	12.30
Sutton Flat .....	301	6.45	12.50
Abercorn .....	331	6.55	1.20
Richford, Vt. ....	Arr.	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiqant à St. Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Rouse's Point, &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal. Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Frot circuleront seulement les Mercredi et Samedi. Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Frot.

Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER,  
Géant.

Waterloo, P. Q., 2 novembre, 1872.

## LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

### 1871-72--Arrangements d'Ete.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants du premier classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisaux.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCISSIAN .....	3400	[En construction.]
MANITOBAN .....	4100	[En construction.]
SARMATIAN .....	3600	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2800	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
CASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1150	Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Québec:

Sarmatian .....	20	juill. 1872
Moravian .....	27	" "
Scandinavian .....	3	août "
Hibernian .....	10	" "
Prussian .....	17	" "
Austrian .....	24	" "
Sarmatian .....	31	" "

Prix du Passage de QUEBEC:—  
Cabine.....\$70 à \$80  
Entrepont.....\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW faisant voile de Glasgow tous les mardis, et de Québec tous les jeudis, doivent être envoyés de Québec:

St. David .....

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser  
A Portland, à J. L. FARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN; à Québec, à ALLAN, RAE & Co.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOBBANGE, 25 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMITH & Co.; à Rotterdam, à G. P. ITTMAN & ZOON; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street; à Liverpool, à ALLANS BROS. James Street, ou à H. & A. ALLAN, Coin des Rues Youville et Commune.

## W. & F. P. CURRIE & C<sup>IE</sup>.

100, RUE DES SŒURS GRISES,

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLIÈRES, TUBES A GAZ.  
Etain en Lingot, Rivets, Marbre Veiné  
Cuivre en Lingot, Fil de Fer, Osmont Romain,  
Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, Do de Portland  
Antimoine, Vitres, Do du Canada,  
Zinc en Feuille, Peinture, Tuile à Paver,  
Zinc en Lingots, Terre à brique, Vases de Jardin,  
Plomb en Saumon, Plus Covers, Dessus Chemn.,  
Rouge de Plomb, Briques asfur-naise, Fontaines.

Blancs de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encastrique Patentié, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



COMPAGNIE DU  
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC  
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jour, Chars Palais Doroitrs, à tous les Trains de Nuit, sur toute la ligne.

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL comme suit:

ALLANT A L'OUEST.  
Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 A. M.  
Express de Nuit do do 9.00 P. M.  
Train de la Malle de Nuit pour Toronto, et les stations intermédiaires..... 6.00 P. M.  
Train local pour les passagers pour Vaadroit, à ..... 5.00 P. M.  
Trains laissant Montréal pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., midi, 3.00 P. M., 5.00 P. M. et 6.00 P. M.  
Trains laissant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 1.00 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M.  
Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.  
Train pour Boston et New-York via Rouse's Point, et les steamers du Lac Champlain..... 6.00 A. M.  
Express pour Boston via Vermont Central à ..... 9.00 A. M.  
Express pour New York et Boston via Vermont Central à ..... 3.45 P. M.  
Trains de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en connection avec les trains du Stanstead, Shefford & Chamby et en Jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est, et avec les steamers du Lac Champlain..... 3.15 P. M.  
Train de Passagers du Jour pour Island Pond et les stations intermédiaires.... 7.00 A. M.  
Express du Jour pour Québec, Rivière du Loup et Cacouna..... 8.30 A. M.  
Train de la Malle pour St. Hyacinthe, Richmoud, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston à ..... 1.45 P. M.  
Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston et les Provinces d'en Bas ..... 10.30 P. M.

Le Chemin de Fer Intercolonial étant maintenant ouvert jusqu'à Cacouna, les trains se rendront à cette station et communiqueront avec les omnibus pour les Hôtels.

Comme l'exactitude de l'heure des trains dépend des communications avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas aux Stations ou ne les quitteront pas aux heures nommées.

Le magnifique vapeur neuf "FALMOULTII," communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis après-midi. Ce vapeur offre tout le confortable possible aux passagers et pour le transport du fret.

Les vapeurs de la Compagnie Intercoloniale communiqueront avec le Grand Tronc, laissant Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N.B., etc., etc.

### BAGAGE ÉTIQUETÉ.

Les billets sont fournis aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

Montréal 27 Juin 1872.

C. J. BRYDGES,  
Directeur-Géant.

**Distillateurs.**

**DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.**

**AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.**

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour *Alcool à 65 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.*

J. P. WISER & C<sup>ie</sup>.

Représentés à Montréal par

MORIN & C<sup>ie</sup>.

Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

No. 10, Rue St. Nicholas.



**AVIS.**

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO, avec DEUX ÉTOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1888, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOHOL, WHISKEY DE SEIGLE, WHISKEY DE MALT, TODDY WHISKEY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada. La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, on la forme et manière démontrée par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,  
A. & A. B. CHARLEBOIS,  
Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

**SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.**

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, consistant en

**WHISKY DE MALT**  
**OLD RYE WHISKY**  
**ESPRIT-DE-VINS 60 O.P.**  
**ALCOOL 66 O.P.**

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bières INDIA PALE et autres et sur leur PORTER, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou bouteilles.

WM. DOW & C<sup>ie</sup>.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon.

**Marchands de Vins.**

P. POULIN & C<sup>ie</sup>,

**DISTILLATEURS et FABRICANTS de COR-DIAUX, GENIEVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c., MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.**

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL,  
MONTREAL.

**Hotels.**

**HOTEL RIVARD,**

No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel. Table des mieux servies.

**Marchands de Tabac, &c.**

A. DUBORD & C<sup>ie</sup>.

**IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,**

*En Gros et en Détail*

22, A L'ÉCART RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

HENRY & C<sup>ie</sup>,

**MANUFACTURIERS DE TABACS,**  
271 RUE ST. PAUL,  
MONTRÉAL, P.Q.

**Marchands de Poissons.**

JAMES C. GORDON,

**MARCHAND EN GROS DE POISSON DE TOUTES SORTES,**  
Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUILES de MALPEQUE.

FINNAN HADDIES toujours en mains.

Entrepot des Pêcheries Moisie—31 St. Nicholas,  
MONTRÉAL.

**Marchands de Vaisselle.**

J. L. CASSIDY & C<sup>ie</sup>.

**IMPORTATEURS DE PORCELAINES, VERRERIES ET VAISSELLE.**  
389 & 341 Rue St. Paul,  
BATISSE DES SŒURS, MONTRÉAL.

**LIVRES.**

- Chemins (les) de Fer français par V. Bois, in-12 br..... 30c.
  - Chemins (les) de Fer par A. Guillemin, ill. de 3 vignettes in-12 br..... 55c.
  - Clof (la) de la Science ou les phénomènes de tous les jours expliqués par le Dr Brewer, revu et corrigé par l'abbé Moigno, in-12 br... 88c.
  - Cours d'Economie industrielle, recueilli et publié par E. Thévenin, 7 vols in-12 br..... 2.10c.
  - Entretiens populaires, publiés par E. Thévenin, 8 vols in-12 br..... 2.40c.
  - Economie (l') politique ramenée aux principes du Christianisme, par le Dr H. Olivier in-18 br..... 15c.
  - Guerre (la) de Sept Mois, résumé des faits militaires et des documents officiels relatifs à la guerre de 1871-72, par M. T. de Saint-Germain, in-12 br..... 65c.
  - Mémorial du Siège de Paris, par J. d'Arzac, in-12 br..... 1.00c.
  - Mes Impressions et Confidences d'aumônier des prisonniers en Allemagne et en Suisse, par le R. P. Dufour, in-12 br..... 50c.
  - Premières Notions d'Economie politique sociale ou industrielle, par Joseph Garnier, in-12 br
  - Traité élémentaire d'Economie politique, par le Dr H. Olivier, in-12 br..... 63c.
  - Traité de l'Or, monographie, histoire naturelle, exploitation, statistique, son rôle en économie politique et ses divers emplois, par M. Landrin, in-12 br..... 40c.
- En vente à la librairie  
J. B. ROLLAND & FILS,  
12 et 14 Rue St. Vincent.

CHARLES PAYETTE,

**LIBRAIRE-RELIEUR,**  
250—RUE ST. PAUL—250  
Vis-à-vis la Rue St. Vincent,  
MONTRÉAL.

D. P. BEATTIE,

**NEGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE,**  
MARCHAND EN GROS DE  
**THÉ, SIROP ET MELASSE.**  
Soleil Agent pour la Puissance du Canada de  
Messrs. OFFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.  
CRAMP, SUTER & C<sup>ie</sup>, CADIZ.  
FORRESTER & C<sup>ie</sup>, BORDEAUX.  
Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALE & FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.  
17 Rue St. Sacrement,  
MONTRÉAL, P.Q.

**AUX MARCHANDS.**

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de toute espèce de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.  
Remises faites sans retard dans tous les cas.  
P. RIVARD,  
No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

**Acte concernant la Faillite 1869**

CANADA, } Dans la  
PROVINCE DE QUÉBEC, } COUR SUPÉRIEURE,  
District de Montréal. } Dans l'affaire de

EDWARD COOTE, faisant affaires sous la raison sociale de E. Coote & Compagnie, de Montréal, Epicier,

**FAILLI.**

Lundi, le neuvième jour de Septembre mil huit cent soixante et douze, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

EDWARD COOTE,

Par DEVLIN & POWERS,

Ses Procureurs ad litem.

Montréal, 7 Août 1872.

**PRINTEMPS 1872**

**MARCHANDISES SÈCHES EN GROS.**  
UN assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"

Soies noires

et étoffes à robes en grande variété, chez

**OGILVY & C<sup>ie</sup>.**

MONTREAL.

**CHARLES ALEXANDER & FILS,**

[ÉTABLIS EN 1842.]

**CONFISEURS EN GROS**

FABRICANTS DE

Gâteaux raffinés à la vapeur, Gum Drops, Gâteaux à la crème, Fruits cristallisés, Four-nitures de Pharmaciens en magasin et faites à ordre.

AUSSI,

Gâteaux ornés pour les Mariages, Fleurs Magnifiques, Boîtes de Manufacture Anglaise, Allemande et Française, Papier garni de frange et de Motifs, Cornets d'abondance.

397 et 391, Rue Notre-Dame.

**MARMALADE.**

Caisses de Marmalades de Dundee, de Keller, en pots de 1 lb.

Marmalade de Dundee de Keller en pots de 14 lbs.

AUSSI

Marmalade de Chas. Alexander & Fils, [fabriquée en Mars] en pots de 1 lb.

Marmalade de Chas. Alexander & Fils, en pots de 10 lbs.

EN GROS OU EN DÉTAIL.

**CHAS. ALEXANDER & FILS,**  
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

**Dissolution de Société.**

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Epiciers, sous la raison sociale de SENECAL, CADIEUX & JOLY, a été dissoute de consentement mutuel du 1er Janvier dernier.

M. L. H. SENECAL reste en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du règlement des affaires de la dite société.

L. H. SENECAL,  
PIERRE JOLY.

**AVIS.**

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'encouragement qui m'a été accordé jusqu'à ce jour, et je les informe que je continuerai le même commerce que ci-devant dans les magasins No. 264 rue St. Paul et Nos. 209 et 211 rue des Commissaires sous les noms et raison de **PIERRE JOLY & C<sup>ie</sup>**, ou j'aurai continuellement en main un assortiment choisi d'épicerie, vins, liqueurs, tabac, cigares, farines et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY,

Ci-devant de la maison Sénécal, Cadieux & Joly.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1912.

Distribuées.		MAILES.	Taxes.	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.00		Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	5.00
11.00		Province d'Ontario... (a)	7.00	5.00
		Rivière Ottawa par route.	6.00	
QUEBEC.				
8.00		Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....	6.00	
		Québec, p. chemin de fer-Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup	7.45	7.00
8.00		St. Rémi et Hemmingford	7.00	
	2.00	St. Illyacinthe et Sherbrooke	2.00	
8 & 11	2.00	Do St. Jean et Rouse's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	6.00	12.45
10.00				2.30
10.00				2.30
MALLES LOCALES.				
11.00		Beauharnois (route).....	6.00	
11.00		Chambly (aussi 6 A. M.) et St. Césaire.....	1.30	
11.00		Contrecoeur, Varennes et Verchères.....	1.30	
11.00		Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30	
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00
10.00		St. Lambert.....	10.00	2.00
9.30	2.15	Laprairie.....	10.00	2.00
11.00		Longueuil.....	7.00	1.30
		N. Glasgow & St. Récollet	7.00	
	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
		St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00	
	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00	
	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
		Trois-Rivières par la Rive Nord.....	1.30	
8.00				
PROV. MARITIME.				
		N.-Brunswick et Isle P.E. Halifax, N.-E.....	7.00	7.00
		Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.	7.00	
ETATS-UNIS.				
8 & 9		Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	3.00	2.30
8 & 9		New-York et les Etats du Sud.....		2.30
8 & 9		Island Pond, Portland et le Maine.....	12 & 7	
8.11		Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	5.00
INDES OCCIDENTALES.				
		Lettres, etc., payés d'avance vid N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les aumalles: Pour Havane et Indes Occidentales vid Havane, tous les Jours P. M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.		2.30
GRANDE BRETAGNE.				
		Par la ligne Canadienne... Vendredi... New-York.....	7.00	
		Par la ligne W. & G. vid New-York.....		2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.39 à 5.40 p.m.  
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 p.m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.  
 Les boîtes à lettres dans les ruos sont visitées à 16.00 A.M., 1.00, 6.00 et 9.00 P.M.  
 Le Dimanche à 9.00 p.m.

P. L. TOUSSIGNANT,  
 SYNDIC OFFICIEL,  
 ARTHABASKAVILLE,  
 S'adresse respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Aste de Faillite de 1890.

## Ateilers de Ferblanterie et Plombiers.

# T. ST. GEORGE

### No. 98 Grande Rue St. Laurent. No. 98

ENSEIGNE DE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE.

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazoliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers surs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières. Fournaises à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE.

## ATELIERS DE FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118

GRANDE RUE ST. LAURENT

## FERBLANTERIE ET PLOMBERIE Lampes et Huile de Charbon

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres Ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empressera d'exécuter.

Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au

NO. 118 GRANDE RUE ST. LAURENT  
F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet.

## CARRATRACA.

LES CÉLÈBRES EAUX MINÉRALES CARRATRACA ne peuvent être surpassées comme laxatif agréable et rafraîchissant.

Un ou deux verres de CARRATRACA, pris chaque matin avant le déjeuner ou à jeun, durant la saison des chaleurs, donneront de la fraîcheur à la santé et à la constitution.

LES EAUX MINÉRALES DE CARRATRACA, sont sans rivales comme remède effectif dans les cas de Constipation Habituelle, Dérangements d'Estomac et Intestins, Inflammations Chroniques des Reins, Gravelle, Goutte, Rhumatismes (surtout chroniques), Scrofules, Maladies de la Peau de toutes sortes, Dyspepsie, Maux de Cœur, Acidités; comme purgatif après les excès, il ne peut être égalé.

LES EAUX MINÉRALES DE CARRATRACA fraîches des sources de Plantagenet, Ont. sont en vente dans les Hôtels, chez les Pharmaciens, et autres, dans toute la Puissance, et peuvent être obtenues en quarts et en barils des Propriétaires Soussignés,

WINNING, HILL & WARE,  
No. 389, Rue St. Paul,  
Montréal.

27 Juin 1912

## Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang  
 Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Portes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomachique puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la bouteille

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,  
44, Rue Bonsecours.

### Carde-Magasins.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE,  
65, RUE DE LA COMMUNE,  
Vis-à-vis le Bassin du Canal,  
MONTREAL.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.  
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES  
En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,  
THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec, MONTREAL.  
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS,  
IMPORTATEUR,  
No. 266 RUE ST. PAUL,  
Troisième porte de  
M. AMABLE PREVOST,  
MONTREAL.

FRANCŒUR & GIROUX,  
IMPORTATEURS  
DE  
NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,  
ANGLAISES  
et  
AMERICAINES.  
7 & 9, RUE ST. LAURENT,  
MONTREAL.



### AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES,  
OTTAWA, 17 juillet, 1912.  
ESCOMPTE autorisé sur les envois américains  
jusqu'à nouvel ordre: 13 p cent.  
R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire de Douanes.

## REVUE COMMERCIALE

Pour la semaine finissant le 21 Août 1872.

Les élections continuent toujours à intervenir avec le mouvement régulier des affaires, mais à un moindre degré que la semaine dernière. La spéculation commence à se réveiller dans certains articles, et pendant la semaine qui vient de s'écouler, le sel figure d'une manière préminente dans la liste des articles qui a attiré l'attention des spéculateurs. L'opinion émise relativement au sel dans les colonnes du numéro du *Négociant Canadien* du 7 courant, se trouve pleinement confirmée par les faits qui ont eu lieu cette semaine.

Le marché à la farine a fluctué presque tous les jours depuis notre dernière publication, influencé tantôt par les nouvelles d'Europe, tantôt par celles de Chicago.

Nous ne savons trop quelle foi nous devons attacher au rapport ci-dessous publié dans une circulaire du 13 août sous la signature de J. B. Lyons & Cie, de Chicago, sur l'état des stocks de blé dans les différents entrepôts des Etats-Unis et du Canada, quoique les quantités paraissent avoir été fournies par les différentes chambres de commerce. La quantité dans les entrepôts de Montréal au 12 Août est portée à 74,000 minots et le rapport de la Halle aux Blés de Montréal au 14 au soir donne 129,983 minots. Or les recettes le 13 et le 14 ont été de 30,334 minots, ce qui laisserait 99,649 mts. le 12 au soir, soit une différence de 25,649 mts. en plus que le rapport Lyons donne pour la ville de Montréal seulement.

Rapport de la quantité de blé en magasin et dans les principaux ports et entrepôts des Etats-Unis et du Canada le 12 août 1872 :

New York.....	83,021 minots.
Détroit.....	42,000 —
Albany.....	8,000 —
Buffalo.....	50,000 —
Oswego.....	20,000 —
St. Louis.....	52,000 —
Cleveland.....	15,000 —
Milwaukee.....	178,000 —
Chicago.....	424,000 —
Baltimore.....	Rien.
Toledo.....	130,000 —
Philadelphie.....	22,000 —
Dubuque.....	Rien.
Toronto.....	6,098 —
Montréal.....	74,489 —
Hamilton.....	3,000 —

1,108,512

En transit sur le canal Erié... 200,000

Do sur les lacs..... 300,000

1,608,512

En magasin et en transit à la même date 1871..... 5,600,000

Différence en moins cette année..... 3,999,488 minots.

Cette différence d'environ quatre millions de minots en Amérique avec l'année dernière et les nouvelles d'une mauvaise récolte en Europe expliquent les fluctuations qui ont eu lieu dernièrement sur les céréales et les farines et pronostiquent de hauts prix pour la récolte prochaine de blé. Si on ajoute à cette différence en Amérique, celle qui existe en Angleterre et que les bulletins commerciaux du 30 juin représentaient comme suit :

Farine—30 juin 1872.....	85,673 barrels.	149,363 sacs.
30 juin 1871.....	373,399 "	194,670 "
Blé—30 juin 1872.....	838,638 quarters.	
30 juin 1871.....	1,130,244 "	

Et celle qui existait à Marseille le 5 juillet dernier, qui par les bulletins de cette date ne donnaient que 148,333 minots contre 5,115,676 minots à la même époque en 1871, soit une

différence de 4,968,343 minots, on ne pourra en arriver à une autre conclusion que celle à laquelle nous sommes arrivés sur les cours probables pour les années 1872-73.

Nous avons reçu de nos correspondants plusieurs lettres nous demandant notre opinion sur la perspective du lard pour l'hiver prochain. Nos correspondants voudront bien se souvenir de l'adage que "nul n'est prophète en son pays," et qu'il peut se présenter tant de circonstances qui peuvent amener un changement dans les événements que les prophéties commerciales doivent être acceptées avec beaucoup de réserve. On ne doit pas avoir oublié les transactions désastreuses qui ont eu lieu dans le lard lors de la guerre franco-prussienne, lorsque chacun qui avait quelque argent, s'étant lancé dans la spéculation avec l'idée que les immenses armées qu'il y avait sur pied ne feraient qu'une bouchée des stocks de l'Europe et de l'Amérique, qui pourtant baissaient en valeur à mesure que la guerre se prolongeait. Jusqu'à présent la spéculation qui a régné sur le marché de Chicago a réussi à maintenir sa position et n'a témoigné aucun signe de faiblesse et paraît devoir continuer le *corner* jusqu'en septembre. Cette position des spéculateurs aura probablement l'effet d'induire les fabricants de salaisons à recommencer leurs opérations plutôt qu'ils ne l'auraient fait si la spéculation n'eût pas forcé les cours au taux actuel. La demande pour les *cut meats* en Angleterre favorisera beaucoup les fabricants de salaisons en réduisant le prix du mouton qui est la qualité qui entre le plus en consommation dans les chantiers des Etats de l'Ouest et du Canada.

Il faut considérer, d'un autre côté, les magnifiques apparences de la récolte de maïs. Les fermiers sachant à quoi s'en tenir sur cette question, forceront probablement l'engrais des pores, dont la récolte sera prête plus à bonne heure qu'à l'ordinaire, autre circonstance qui pourra influer à un haut degré sur les cours à l'ouverture de la saison des opérations des salaisons.

Nous ne pouvons aujourd'hui exprimer une opinion que nous ne pouvons baser que sur des probabilités, mais nous nous proposons de tenir nos lecteurs au courant des événements qui leur facilitera de pouvoir eux-mêmes se former une opinion.

La *Gazette* de Cincinnati annonce que plusieurs personnes engagées dans le commerce de comestibles à St. Louis se sont réunis pour s'entendre avec les principaux fabricants de salaison sur la nécessité d'adopter un système uniforme dans la préparation des viandes salées pour tous les Etats de l'Ouest. On a décidé de convoquer une convention des fabricants de salaisons qui se réunira à St. Louis, le 18 Septembre prochain, et on a appointé un comité qui devra s'occuper des arrangements nécessaires.

Les nouvelles de la récolte de raisin de Malaga continuent favorables.

Il est étonnant qu'on n'ait pas commencé à protester contre la coutume déshonnête qui s'est établie de vendre pour 28 livres des boîtes de raisin qui, en réalité, n'en contiennent que 20 ou 22 livres. L'indifférence du commerce de détail est cause que cette fraude est maintenant passée à l'état chronique au détriment de ce commerce, et à l'avantage de l'importateur déshonnéte qui, par cette manœuvre, fait une concurrence ruineuse à l'importateur honnête, qui tient à honneur de donner le poids conve-

nu. Cet état de chose pourrait facilement être changé en adoptant la coutume d'acheter à tant la livre au lieu de tant par boîte, et le détailler se trouverait à gagner de six à huit livres par boîte qu'il perd actuellement. Au reste, nous croyons que cette coutume d'acheter à tant la boîte n'existe qu'en Amérique, et qu'il serait facile d'opérer un changement en signifiant aux marchands de Malaga la décision du commerce américain et canadien, d'exiger la quantité convenue comme en Angleterre. Il existe, au reste, un précédent qu'on pourrait rappeler au souvenir des intéressés pour en revenir à l'ancienne coutume, et mettre fin à la fraude qui ne s'est établie d'une manière permanente que ces années dernières.

Il y a une quinzaine d'années, quelque temps avant la récolte, les marchands américains décidèrent qu'ils n'achèteraient de raisin que dans des boîtes contenant vingt-cinq livres. On envoya au commerce de Malaga une copie des résolutions qui avaient été adoptées en Amérique, et cette même année vit cesser la fraude qui avait été pratiquée les années précédentes. Nous sommes heureux de voir qu'une des principales maisons de Malaga, dont le nom est bien connu sur le marché canadien, a signifié son intention d'aider dans le mouvement de réforme qu'on verrait s'agiter avec plaisir. Nous publierons dans notre prochain numéro un extrait d'une circulaire que cette maison a publié au sujet des fraudes qui se commettent dans le commerce de raisin de Malaga.

NOUVEAUTÉS (*Dry Goods*). Le commerce des Dry Goods est dans un calme complet qu'on explique par deux raisons : la première par l'excitation que causent les élections qui détournent complètement l'attention du public de tout ce qui ne s'y rapproche pas, la seconde par la prolongation tardive du printemps qui a nécessité des achats de marchandises de laine très tard, que les consommateurs ne réclameront pas aussi tôt cet automne. On pourrait ajouter à ces deux raisons le haut prix des marchandises, et la certitude que les cours ont atteint les plus extrêmes limites et que tout changement sera à l'avantage des acheteurs, sans compter que tout délai est un gain sous forme d'intérêt. On doit néanmoins s'attendre à voir un mouvement d'affaires très actif s'établir après les élections, lorsque la récolte aura été engrangée et qu'elle sera prête à être mise sur le marché. Les marchands engagés dans le commerce des Dry Goods se plaignent fortement des remises de la campagne. En aucun temps de l'année, ont-elles été plus dissatisfaisantes qu'elles le sont actuellement ?

CHAUSSURES.—Les stocks de chaussures fortes à la campagne paraissent considérables pour la saison, de là, le calme dans la demande de chaussures de cette sorte. La saison d'été est maintenant trop avancée pour acheter des chaussures légères autrement qu'au fur et mesure des besoins réguliers.

Il résulte de ces deux causes que le commerce est tranquille, mais comme pour le commerce des Dry Goods, on s'attend à beaucoup d'activité en septembre. Notre tableau de prix courants reste sans changement. Nous publierons au commencement de septembre celui qui aura été arrêté pour les chaussures d'automne et d'hiver.

CUIR.—Rarement nous avons vu le commerce de cuir aussi calme à cette saison de l'année qu'il l'est actuellement. Les stocks sont-ils aussi considérables. Les détenteurs ne forcent aucunement les ventes et préfèrent attendre

que la demande s'établisse. Aucun changement à signaler dans les cours.

**FARINES.**—Les fluctuations sur le marché de Chicago ont considérablement influé sur les cours de notre place. La hausse signalée par le télégraphe transatlantique la semaine dernière n'a pas été de longue durée, et les prix ont reculé aussi vite que la hausse s'était faite. La spéculation qui avait lieu sur le marché de Chicago créait beaucoup de défiance, et le ballon qui avait été trop enflé creva mardi matin, et le blé subit alors une baisse de 40c par minot. Inutile de dire que notre marché à la farine qui avait été régulièrement actif depuis notre dernière revue tomba dans un calme plat.

Le lendemain de notre dernière revue, les affaires de la Halle aux Blés étaient, comme nous venons de le dire, régulièrement actives, et on signalait les transactions suivantes : 100 barils extra \$7.40 ; 100 do \$7.35 ; 300 do Fancy \$7.12½ ; 100 do \$7.10 ; 100 do \$7.00 ; 100 do farine forte pour boulangerie, \$7.00 ; 50 do \$6.90 ; 200 do superfine Etat de l'Ouest \$6.40 ; 100 do superfine ordinaire du Canada \$6.50 ; 100 do No. 2, choix \$6.15 ; 100 do ordinaire \$6.65 ; 600 sacs \$3.40.

Le samedi est généralement marqué par beaucoup de calme sur la Halle aux Blés qui ce jour-là est peu fréquenté. Les transactions n'étaient pas nombreuses et les détenteurs étaient moins fermes. On signalait à la clôture les transactions suivantes : 1,000 barils superfine du Canada à \$6.40 ; 100 barils fancy \$7.05 ; 50 do \$7.00 ; 200 do superfine Etat de l'Ouest \$6.35 ; 100 do \$6.37½. La farine en sac était nominale.

La baisse que le télégraphe transatlantique signalait de Liverpool lundi décida les détenteurs à faire de nouvelles concessions sur les cours du samedi ; mais les acheteurs étaient rares et n'emplétaient que pour remplir les commandes les plus pressées. Mardi, la nouvelle de la baisse sur le blé à Chicago leur fit complètement désertier le marché, et il n'y eut aucune opération qui valut la peine d'être rapportée. Les cours à la clôture de la séance de la Halle aux Blés, mercredi, étaient entièrement irréguliers et on ne citait aucune transaction.

**BLÉ.**—Notre marché au blé a été très calme pendant la huitaine qui vient de s'écouler. Nous n'avons aucune vente importante à citer.

**POIS.**—Rares et en demande de 22½c à 84c par 66 lbs.

**AVOINE.**—Nominale 28c à 30c par 32 lbs.

**MAÏS.**—Quelques cargaisons ont changé de main à 54½ et 55c.

**LARD.**—La demande pour le lard mess a été active pendant la semaine qui vient de s'écouler. Cela est dû à la modicité du stock qui se trouve presque entièrement ou une seule main. On le cote \$16 par baril et le mess mince \$14.75.

**SAINDOUX.**—Très rare et très recherché en tierces. Les tinnettes sont fermement tenues à 11c.

**BEURRE.**—La consommation accapare tout ce qui vient sur le marché de 12½c à 17c par lb.

**FROMAGE.**—La demande pour le commerce local est très calme, active pour exportation de 10½ à 11c par lb.

**ÉPICERIES.**—Le commerce de demi-gros a été plus actif cette semaine que la semaine précédente, mais les importateurs ne rapportent que très peu de transactions.

**DROGUES.**—Vente de sel de soude à 2c par lb. Le borax est rare et ferme à 28c par lb. On cote le salpêtre anglais \$11 par baril de 112

lbs. Nous n'avons aucun changement à signaler dans la couperose, le vitriol, l'alun ou le sel opsom.

**ÉPICES.**—Sans changement.

**FRUITS.**—Quelques ventes de noix à prix tenu secret.

**HUILES.**—L'huile de morue s'offre plus facilement. On rapporte les placements de quelques lots d'huile de Halifax à 49c et 50c. L'huile de loup mariu n'offre aucun changement.

*Huile de Pétrole.*—Nominale 32½ à 35c.

**MELASSE.**—Vente de 200 tonnes pour raffiner à prix non divulgué.

**RIZ.**—La demande pour le riz, bon grain, s'est de nouveau réveillée et on rapporte plusieurs ventes à \$4.30 par 100 lbs.

**SEL.**—La spéculation a opéré largement pendant la semaine, et ce n'est que l'absence de la marchandise qui a restreint le volume des opérations. Tout le sel de l'importation du printemps a changé de mains à l'exception de 1,200 sacs, de sorte que le sel nouveau se trouve maintenant entre deux mains. Le stock de sel nouveau est moins de 8,000 sacs, tandis que celui qui reste des importations de 1870 et 1871 est au dessous de 5,000 sacs. Le stock de sel fin est d'environ 10,000 sacs. Il n'y a pas de *factory filled* sur place, mais il en est attendu très prochainement.

On cite quelques ventes de sel de Cagliari en grands lots à 28 et 30 c. pour de moindres quantités. En Angleterre le sel ordinaire de Liverpool a atteint 15s. le tonneau, soit une avance de 10s. par tonneau sur les cours de l'année dernière à pareille époque.

**SUCRE.**—Affaires calmes sans changement dans les cours de la semaine dernière.

**SPIRITUEUX.**—La demande pour les spiritueux domestiques est moins active. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours. Le commerce de demi-gros a écoulé beaucoup d'eau-de-vie et de genièvre en caisse depuis quelque temps, et a dû renouveler les stocks, ce qui a donné quelque activité au commerce des spiritueux étrangers. La demande étant particulièrement accentuée pour les qualités moyennes de la valeur d'environ \$6.50 à \$7.00 par caisse pour les eaux de vie.

**THÉ.**—La demande est très calme. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les prix, mais si la demande s'élevait, nous croyons que les détenteurs feraient quelques concessions pour effectuer des placements importants.

**MARCHÉ DE BOIS D'ALBANY.**

*Pour la semaine finissant le 13 Août 1872.*

La semaine qui vient de s'écouler a été caractérisée par des demandes plus actives pour le bois, et des ventes nombreuses faites avec plus d'aisance qu'en aucun temps de la saison. Il est évident que les acheteurs ne s'attendent à aucune baisse dans les prix, et qu'ils se préparent à faire leurs approvisionnements pour l'hiver. Il n'y a aucun doute que les transactions de cette date à l'avenir se feront sur une vaste échelle.

Il y a eu des ventes considérables de pruche et d'épinette, et les bois de cette qualité devront augmenter en prix. Les manufacturiers se proposent de remettre les prix au même taux qu'ils étaient avant la baisse.

Sur la place de Saginaw on signale des demandes actives avec hausse sur les prix, et rareté des lots de qualités choisies. Une lettre

particulière en date du 5 du courant, nous apprend que l'eau dans les rivières est très basse, et les billots ne peuvent pas être flottés des estacades assez promptement pour fournir aux scieries. Plusieurs scieries sont maintenant inactives par le manque de billots, et à moins de pluies prochaines pour élever les cours d'eau, le prix du bois sera ferme avec tendance à la hausse. L'état du marché est ferme avec demandes actives. Une autre lettre de date plus reculée, de Flint, Michigan, nous informe que les scieries de Flint auront bientôt à cesser leur ouvrage faute de billots, et que déjà même quelques-unes ont été forcés de suspendre leurs travaux. Il y a bien des billots tout près, mais l'eau a tellement baissé qu'ils sont complètement à sec. Plusieurs aussi manquent de main-d'œuvre. Jamais on a vu une pareille saison, soit pour une cause ou pour une autre, il y a toujours des empêchements dans la dépeche des affaires. Il n'y aura certainement pas surplus de stock cette saison.

Une lettre particulière de Chicago en date du 10 du courant s'exprime ainsi : "Rien de ce qu'il nous faut en fait de bois ne vient ici ; le meilleur bois est enlevé des scieries et vendu à part, en destination de l'Est ou ailleurs." Les arrivages à Chicago pour la saison jusqu'à cette date sont de 610,667,000 de pieds contre 529,457,000 de pieds pour le même espace de temps en 1871 ; les expéditions sont de 206,777,000 de pieds contre 343,616,000 de pieds en 1871.

Le haut prix du bois en Canada, le fret élevé, l'augmentation des droits, et la prime sur l'or, laissent peu de marge sur le bois venant de ce pays.

Tous les marchands s'accordent à dire que nous allons entrer dans la saison d'hiver avec des stocks peu considérables en toutes qualités de bois, valant guère mieux que le bois commun qui, selon toute probabilité, devra augmenter en prix.

D'après une lettre de Fall River, plusieurs propriétaires de scieries, en vue des demandes actives qu'ils s'attendent à recevoir de l'Est sont à construire un grand nombre de bâtisses en bois.

La demande pour les marchés de l'étranger, augmente sur la place de New York, et les commerçants font des affaires importantes.

Un fait à noter est l'incendie des grandes scieries et moulins à blanchir de McGraw & Cie., à Portsmouth, Michigan, la semaine dernière. Quatre millions de pieds de bois ont été aussi détruits, et la production considérablement diminuée par la destruction des scieries. Ainsi le plus bel établissement en ce genre dans l'Etat de Michigan, sans exception, n'est plus qu'une ruine. De trente à quarante millions de pieds de bois y étaient sciés par année.

Nos arrivages par les canaux vont jusqu'à la fin de la première semaine d'Août, et montrent une diminution dans l'ensemble de 35,000,000 de pieds au 8 du courant. Ce montant sera sans doute diminué par les arrivages pour la seconde semaine correspondante pour l'année 1871.

Les arrivages à Albany par les canaux Erie, et Champlain, pour la première semaine d'Août, ont été comme suit :

	Planches.	Bardeaux.	Donelles.
1872.	14,791,600	1,032	2,321,500
1871.	14,409,900	1,338	.....

Des planches et voliges reçues, 10,885,600 pieds sont venus par le canal Erie, et 3,906,000 par celui de Champlain.

Des arrivages à Albany par les canaux Erie

et Champlain depuis l'ouverture de la navigation au 8 Août ont été comme suit :

	Planches	Bardeaux.	Douelles.
1872.	159,139,000	5,015	4,266,400
1871.	194,504,900	17,408	6,628,500

Le fret de canal de Buffalo à Albany est de \$6.25 pour le pin, et \$7.50 pour le noyer, etc., d'Oswégo à Albany \$4.00 par mille pieds.

Les cotes des clos sont comme suit :

Pin clair par 1000 pieds.....	\$ 58 00	à 60 00
do quatrième do .....	53 00	— 55 00
do choisi do .....	48 00	— 50 00
do bon pour boîtes par M. ....	28 00	— 30 00
do commun do do ....	24 00	— 27 00
do lambrissage do.....	53 00	— 55 00
do Madriers, 10 pcs. chaque..	42	— 46
do do do rebuts, do ..	30	— 32
do Planches, 10 pcs. do ..	28	— 32
do do do rebuts, do ..	24	— 25
do do do 16 pieds, par M. ....	30 00	— 32 00
do do do 12 pcs. 16 pieds, do.	32 00	— 33 00
do do do 12 pcs. 13 do do.	30 00	— 31 00
do do do 14 pcs. (siding) do.	35 00	— 37 00
do do do 14 pcs. choisi do.	45 00	— 48 00
do do do 14 pcs. commun do.	26 00	— 29 00
do do do 1 pc. do.	32 00	— 34 00
do do do 1 pc. choisi do.	43 00	— 46 00
do do do 1 pc. commun do.	24 00	— 26 00
Épinette planches.....	\$	18
do madriers 14 pcc. chaq.	—	23
do do do 2 " "	—	36
do colombages, 2x4 " "	—	14
Pruche planches " "	—	16
do solives 4x6 " "	35	— 37
do do 3x4 " "	—	16
do colombages 2x4 " "	—	13
do madriers 2 pouces " "	33	— 34
Noyer noir bon par M. ....	75 00	— 80 00
do do 3/4 pouces " .....	75 00	— 78 00
do do 1/2 " " .....	75 00	— 78 00
Sycamore 1 " " .....	33 00	— 35 00
do do 1/2 " " .....	30 00	— 32 00
Bois blanc pour chaises par M.	65 00	— 70 00
do do 1 pouce et épais " "	38 00	— 42 00
do do 1/2 " " .....	30 00	— 35 00
Frêne bon " "	38 00	— 42 00
do seconde qualité " "	25 00	— 30 00
Chêne bon " "	38 00	— 42 00
do seconde qualité " "	25 00	— 30 00
Cerisier bon " "	60 00	— 70 00
do commun " "	25 00	— 30 00
Merisier par M. ....	25 00	— 30 00
Hêtre " .....	22 00	— 25 00
Tilleul " .....	22 00	— 30 00
Noyertendre " .....	40 00	— 45 00
Erable " .....	25 00	— 30 00
Maronnier " .....	—	40 00
Bardeaux de pin blanchi par M.	0 00	— 8 00
do do 2e qualité " "	6 00	— 7 00
do do extra sciés " "	6 25	— 6 50
do do clair et sciés " "	4 50	— 5 00
Bardeaux de pin 3e qualité " "	2 50	— 3 00
do do cèdre " "	—	5 50
do do mêlé " "	4 00	— 5 00
do do No. 1 " "	—	3 00
do do pruche " "	3 00	— 3 25
Lattes pruche " "	—	2 25
do épinette et pin " "	2 50	— 2 75

MARSEILLE.

3 Août 1872.

Nous n'avons que des contradictions à constater au sujet de la récolte du Nord qui est en pleine moisson. Le résultat est tel qu'on l'espérait suivant les uns, il y a déception suivant les autres. Chacun peut avoir intérêt à nuancer les choses dans un sens plutôt que dans un autre; d'un autre côté tous peuvent être de bonne foi et avoir parfaitement raison; car à côté d'un champ donnant un résultat splendide, il peut s'en trouver fort bien un autre donnant un résultat contraire.

La vérité ne se dégage pas encore.

Seulement, les farines à Paris se tenant bas, cela donnerait à penser que la spéculation du Nord n'est pas encore sur le marché ou qu'elle y est comme vendue. Il ne faut pas oublier que les belles apparences de la récolte du Nord ont fait manœuvrer jusqu'ici cette spéculation dans le sens de la baisse; qu'elle peut avoir raison, mais que si elle s'apercevait qu'elle a fait fausse route, ce ne serait que lorsqu'elle

parviendrait à se couvrir et à s'équilibrer qu'elle cesserait de prêcher l'abondance. Ce qui n'empêche pas, d'autre part, que si le résultat de la récolte est réellement satisfaisant, cette même spéculation continuera à vendre sur Paris et à pousser à la baisse de toutes ses forces.

Les orages continuent à gronder partout en France comme en Angleterre; mais il est convenu que, cette année, ils ne font de mal nulle part; aussi, là même où ils ont été des plus violents et ont couché des blés ou causé des inondations, on dit: "Ce n'est rien." Allons, tant mieux et Dieu fasse qu'il en soit ainsi réellement.

En Angleterre, on ne s'occupe pas encore de l'avenir. La spéculation anglaise, qui agit sur une grande échelle, est encore muette. Elle doit penser que, l'année dernière, elle a fait une grande bêtise et elle doit observer plus attentivement que jamais le résultat des récoltes.

Elle a sans doute sur le cœur les 54 millions de déficit imaginaire de la France. Cela nous rappelle que lorsque la déception commença, un journal anglais disait avec un certain dépit que la France, ruinée comme elle l'était par la guerre et par le ministère des finances de Berlin, ne se nourrissait plus que de haricots et de pommes de terre Heureusement, et on peut le voir aujourd'hui, la France, n'était pas aussi ruinée qu'on le pensait et on peut croire facilement qu'elle n'a jamais cessé de manger du bon pain.

Pour en revenir à la spéculation anglaise, nous sommes bien loin de lui faire un reproche de sa prudente réserve, nous ne faisons que la constater. Actuellement le commerce anglais n'est préoccupé que des besoins pressants de clôture. Et il faut croire que ces besoins étaient réellement importants, ainsi qu'on le disait, puisqu'on a fait un appel plus large que d'habitude à la marine à vapeur, qui a l'inconvénient de ne laisser aucun délai pour la vente et le débarquement. Et c'est vraiment étonnant de voir cette longue file de steamers chargés de blé arriver et disparaître successivement dans l'espace de quelques jours. Et en attendant, le marché reprend toujours de la fermeté pour la marchandise disponible et reste toujours inactif pour les affaires à livrer.

Le télégraphe de New-York, du 30 juillet, cote les blés à doll. 1.25. Deux cents de perdus sur les trois qu'on avait regagnés. De ce côté, nous y voyons encore moins clair que de partout ailleurs. Ce que l'on peut dire jusqu'à présent, c'est que, dans l'ensemble, les Etats-Unis, comme exportateurs, semblent être dans des conditions inférieures à celle de l'année dernière; mais dans quelle mesure, c'est ce qui reste à savoir. Le seul fait acquis d'après le Bureau agricole de Washington, c'est que la récolte, dans son ensemble, la Californie comprise, est au-dessous de la moyenne.

En Italie, le gouvernement déclare que la récolte de froment est presque manquée dans la région du haut Pô, dans la Lombardie, la Vénétie, l'Emilie, l'Etrurie et la Sicile.

Ainsi le mal est encore plus étendu et plus grave que nous ne l'avions cru tout d'abord; et le commerce génois, nous le disions, ordinairement si réservé et si prudent, n'avait pas tort d'acheter de tous côtés. Mais il a trop acheté, dit-on. C'est possible; mais quand, dans un pays, on a le malheur d'avoir une mauvaise récolte, le peu que l'on récolte disparaît du marché, cela est tout naturel. D'ailleurs si dans toute la ligne tracée par le gouvernement italien lui-même, la récolte a été mauvaise, le déficit doit se chiffrer forcément par une quantité assez considérable. Le maïs, dont la récolte promet d'être abondante, ajoute le ministre italien, sera d'un grand soulagement pour ces régions. Il faut l'espérer, surtout pour la population pauvre, mais cela n'est certes pas ce qu'il y a de plus rassurant dans la déclaration ministérielle.

Pour le moment, ce qu'il y a de plus clair, c'est que Gènes reçoit beaucoup de chargements parmi lesquels on peut en remarquer quelques-uns venant de Marseille; et que les arrivages à Marseille continuent à être d'une importance bien minime. Nous n'en sommes pas fâchés, parce qu'il y a mévente chez nous et des arrivages importants nous seraient plus de mal que de bien; mais nous ne constatons pas moins que le courant est détourné.

Notre marché est très calme, quoique d'un

autre côté, l'importation, en présence du nombre restreint des arrivages déploie beaucoup de fermeté.

Hier, les affaires ont été très actives, surtout au tuzelles d'Afrique pour lesquelles quelques poids exceptionnels ont été contractés.

J. LAVELLO.

GRÈVE DE TISSERANDS A TURNHOUT.

Il vient d'éclater à Turnhout une grève de tisserands qui a donné lieu à des scènes de désordre hautement regrettables.

Voici les renseignements que nous trouvons à ce sujet dans le *Précurseur* du 1er août :

Mercredi après midi, un groupe de quatre à cinq cents ouvriers tisserands, la plupart accompagnés de leurs femmes, parcouraient en hurlant et en vociférant cette ville campinoise d'ordinaire si calme et si paisible. Ces gens en grève se portaient vers les ateliers où d'autres ouvriers étaient en train de travailler et invitaient ceux-ci à abandonner la besogne et à se joindre à eux.

M. le bourgmestre prit immédiatement les mesures que dictait la situation. La gendarmerie, sous les ordres du lieutenant Grégoire, fut requise et se joignit à la police locale.

Entre sept et huit heures du soir l'attitude des grévistes, devenant de plus en plus menaçante, M. le bourgmestre de Turnhout s'est porté au-devant d'eux et leur a fait sommation de se disperser. Ce magistrat était accompagné de la police et de la gendarmerie. Sa sommation n'obtint aucun résultat et fut accueillie par des huées et des injures. Ce voyant, la gendarmerie s'appréta à charger la bande pour faire exécuter de force l'ordre du bourgmestre. Mais la foule irritée ne tint aucun compte de cette démonstration; au contraire, elle se mit à lapider gendarmes et policiers à coups de briques... Le lieutenant Grégoire, un gendarme et un garde champêtre furent blessés assez grièvement.

C'est en ce moment que la force publique, se voyant sérieusement menacée, s'est décidée à se servir de ses armes et a fait feu sur les grévistes... On parle de quatre hommes et une femme qui seraient grièvement blessés.

Quelques arrestations ont été opérées, mais l'agitation ne paraissait nullement se calmer. A neuf heures, on télégraphia à Anvers pour du renfort. A minuit 14 gendarmes et 150 hommes de notre garnison sont descendus à Turnhout et ont pris position à côté de la défense locale.

Ce matin, vers dix heures, une dépêche du lieutenant Grégoire annonce que les désordres continuent; mais les forces dont il dispose, ajoute-t-il, sont suffisantes pour tenir tête aux grévistes.

CULTURE DU THÉ AU JAPON.

Sous ce titre nous trouvons dans le rapport mensuel du Département d'Agriculture des Etats-Unis l'article suivant adressé au département par un officier de marine qui accompagnait le chargé d'affaires des Etats-Unis au Japon dans une tournée qu'il fit dans les districts producteurs du thé.

Le district produisant le thé dans cette province, (Suruga) est à environ vingt-cinq milles à l'Ouest de Shimidze. Un marchand de thé de Shidzaoka (ville située à environ dix milles de la baie) qui reçoit son thé de différentes plantations des alentours, fut notre guide et prit toutes les peines possibles pour nous donner toutes les informations en son pouvoir. Le thé de cette province a la réputation d'être l'un des meilleurs du Japon; le montant récolté est de vingt mille piculs, presque un sixième de toute la production. Les graines sont plantées dans le mois de décembre et croissent de deux à trois pouces pendant la première année. Au bout de la troisième année, on peut faire une légère récolte, laquelle va en augmentant jusqu'à la neuvième ou dixième année, époque où elle atteint son maximum, et où le thé a le meilleur goût.

La vie de l'arbre est dans toute sa plénitude de vingt-cinq à trente ans. Parvenu à cet âge on le coupe jusqu'au tronc. Les rejetons poussent

sent de nouveau et après trois ou quatre ans les feuilles sont de nouveau bonnes à cueillir. La seconde vie de l'arbre est de beaucoup préférable à la première, et par le goût et par la grosseur des feuilles, mais son temps passé, on est obligé de le tirer de terre et semer de nouveau la graine.

Presque tous les petits fermiers qui ne possèdent que peu d'étendue de terre, récoltent assez de grains pour leur propre usage, et cultivent le blé, le riz et le seigle, puis l'arbre à thé. Les cultivateurs de l'arbre à thé, faisant une spécialité de cette culture ont leurs plantations séparées, et presque toujours situées sur le versant des collines, et les collines elles-mêmes, qui sont quelquefois si rapides qu'il semblerait impossible d'en faire l'ascension. Elles ont une étendue de quatre à cinq arpents; les arbres sont plantés régulièrement à quatre ou cinq pieds de distance. Le sol très ordinaire comme richesse, est amélioré avec de l'engrais de poisson et de fèves pillées, mais très économiquement.

Lorsque l'arbre est arrivé à sa maturité et dans toute sa vigueur, il a l'apparence d'un pommier anguleux réduit à une hauteur de quatre ou cinq pieds. Des branches de quatre ou cinq années de croissance, il en est peu qui, s'étendant dans une ligne droite à plus de distance que de quelques pouces, puis ensuite elles prennent toutes les directions possibles à angles aigus. La cause probable de cette direction anguleuse est due au mouvement imprimé aux jeunes rejetons lors de la cueillette. La feuille arrivée à sa grandeur naturelle est d'environ un pouce et demi de grandeur avec une bordure dentelée et ferme, et elle a l'apparence de la cire. Les veines peu nombreuses sont à peine visibles, excepté lorsqu'elles sont exposées à une vive lumière. Elles sont très vertes avant d'être arrivées à maturité, elles prennent alors une teinte d'un vert foncé, à mesure qu'elles vieillissent elles deviennent tout-à-fait raides. La troupe chargée de la cueillette, composée de femmes et des enfants les plus avancés en âge, part pour les champs de bonne heure le matin, chargée de paniers carrés d'écorce de bambou, contenant environ deux boisseaux chaque, portant de plus pendus à la ceinture des paniers de moindre capacité. Ils travaillent systématiquement, montant un rang et descendant le suivant, une ou deux personnes à chaque buisson, cueillant avec beaucoup de rapidité les feuilles vertes, et aussi peu de tiges qu'il leur est possible. Aussitôt que le petit panier est rempli il est vidé dans les plus grands, qui sont transportés à la ferme à mesure qu'ils sont remplis.

Il y a deux cueillettes par année; la première vers le mois de mai, et la dernière vers le 1er août. Lorsque la demande pour le thé est grande, on en fait quelquefois une troisième, mais le produit en est très inférieur. La première cueillette est toujours la meilleure, et la plus tôt elle est faite meilleure elle est, car alors les feuilles sont plus tendres. La moyenne de la cueillette pour chaque arbre par année est de treize livres.

Pendant que les femmes et les enfants sont à cueillir dans les champs, les hommes demeurent à la ferme pour préparer les feuilles. Ils mettent d'abord environ un boisseau de feuilles dans un panier de bambou très profond, et l'exposent ensuite au-dessus d'un vase d'eau bouillante après l'avoir bien couvert et le laissent ainsi exposé à la vapeur pendant 45 ou 70 secondes. Après cette espace de temps, elles deviennent très molles et flexibles, et elles n'ont plus besoin alors que d'évaporer le surplus de l'eau qu'elles ont imbibé pour être prêtes au procédé suivant.

L'opération suivante est celle du grillage. Les cassolettes sont composées d'un cadre en bois de 34 par 36 et 4 1/2 pouces avec un fond en papier très fort. Ce plateau est ensuite placé au dessus d'un feu en charbon allumé sur un foyer en terre et en chaux, chauffé à une température de 140°. Les feuilles vertes à une épaisseur de deux pouces sont placées sur ce plateau, et continuellement agitées avec la main afin de les empêcher de se coller les unes aux autres. A mesure qu'elles prennent une teinte brune, l'individu chargé de ce travail les retire à pleine main en les roulant afin d'aider à la friure; cette opération se continue pendant 60 à 90 minutes. Lorsque les feuilles ont

pris une couleur d'un brun foncé, et qu'elles sont presque sèches elles sont retirées du feu, et toutes celles qui ne sont pas parfaitement roulées sont enlevées lorsqu'elles sont suffisamment refroidies, et les brins de tige mis de côté. Cette opération terminée, elles sont de nouveau remises sur le feu afin de leur donner un seconde friure et achever de les sécher. Le thé a maintenant une teinte noire et est prêt à être mis en des sacs de papier pour être expédié aux marchands de thé du pays. Chaque homme pour recevoir ses gages doit préparer un cattie de thé par jour ou 13 1/2 tierces. Ce travail requiert environ 40 catties ou 50 livres environ de thé en feuilles vertes, l'opération du grillage comportant une diminution de 75 par cent.

Après avoir visité les plantations, nous nous dirigeâmes vers l'habitation du marchand qui avait été notre guide. Là, après avoir subi de nouveau le procédé de la cassolette, le thé reçu de la campagne est placé dans des tamis en bambou pour être assorti selon ses différentes valeurs, les qualités supérieures étant mises de côté pour les marchés étrangers, et les qualités inférieures réservées pour l'usage des habitants du pays. Après cette séparation, elles sont de nouveau remises sur le feu (les feuilles) et agitées pendant l'espace de vingt minutes. Elles changent de couleur et prennent une teinte verdâtre et une odeur aromatique.

La dernière opération est celle d'enlever la poussière. Pour cela, environ deux ou trois livres de thé sont placés dans un vase en bambou ayant la forme d'une pelle à charbon recourbé aux quatre côtés, l'homme chargé de ce travail lance le thé en l'air, à peu près comme nos paysans vannent ici leur grain, le thé une fois nettoyé est alors mis en boîte et expédié aux marchands d'Europe.

Notre description de la préparation du thé ne serait pas complète, si nous n'ajoutions de plus l'opération par laquelle il passe arrivé entre les mains des marchands étrangers.

Le thé tel que reçu du marchand du pays est après avoir été pesé, mis dans une grande boîte et distribué en petite quantité aux femmes chargées du grillage. Au lieu de cassolettes en bois et en papiers, elles ont des vases en fer d'environ deux pieds de diamètre encaissés dans de longs fours en pierre, ayant en dessous une place pour le feu de charbon sous chacun de ces vases. Le thé une fois versé dans ces vases chauffés à une température de 175° est continuellement agité afin de chauffer les feuilles également. Des connaisseurs vont continuellement d'un four à l'autre et indiquent le temps où il doit être enlevé. Il a alors une couleur d'un vert gris parfaitement sec et le goût d'une saveur plus exquise, mais il est considérablement cassé. Il est de nouveau passé au tamis pour enlever la poussière, mis dans des boîtes en plomb couvertes en nattes, et prêt à être expédié.

La perte totale du moment que la feuille a été cueillie de l'arbre jusqu'à ce qu'elle arrive au consommateur est de 80 par cent; néanmoins la petite province de Suruga seule produit chaque année environ 100,000 piculs ou plus de 13,000,000 de livres de thé vert.

## GRANDE VENTE DE CHEVAUX DE RACE

AUX FERMES D'ELTHAM, ANGLETERRE.

Nos lecteurs se formeront une idée du perfectionnement où sont arrivés les éleveurs de chevaux en Angleterre en lisant le compte rendu que nous donnons plus bas d'une vente qui a eu lieu dernièrement en Angleterre aux fermes Eltham. Ce parc renommé par tout le pays possédait les plus beaux spécimens de race chevaline connus de toute l'Angleterre, sinon du monde entier, 198 juments, 12 étalons sans compter les poulins. La cause de cette vente regrettable en quelque sorte, même par ceux qui en ont profité, était la mort de M. Blenkiron, l'homme dont le goût et l'esprit d'entreprise ont plus fait pour améliorer les différentes races de chevaux en Angleterre qu'aucun autre éleveur du royaume. Les fer-

mes d'Eltham sous sa direction ont été longtemps renommées. Le plus pur sang Derby a été adjugé sous le marteau, ainsi que plusieurs futurs vainqueurs du Derby. Jamais aussi plus beaux jours des courses du Derby même, l'excitation avait été aussi grande parmi les habitués et les connaisseurs, qu'à cette réunion, où tous les amateurs se disputaient ce que l'Angleterre possède de mieux en fait de race chevaline, et où tous les autres pays avaient leurs représentants. La vente dura quatre jours, des milliers y assistaient, même des dames. On avait craint d'abord que ce stock splendide sortirait du pays, les autres gouvernements sur le continent prenant plus d'intérêt à l'introduction de race de chevaux choisis que notre propre pays, mais une société fut immédiatement formée sous le nom de *Steed Company*, Compagnie des Coursiers, ayant à sa disposition, un capital suffisant pour défier toute concurrence, et il fut résolu que tous les chevaux connus comme meilleurs coursiers et du plus pur sang ne sortiraient pas de l'Angleterre. Parmi les acheteurs étaient présents des éleveurs d'étalons de l'Australie, de l'Allemagne, de la France, de l'Espagne et de l'Amérique, mais leurs offres se sont bornées aux chevaux de classes inférieures, qui néanmoins étaient bien au-dessus de la moyenne ordinaire, même pour les animaux de race. Il est probable qu'aucun cheval n'a été vendu pour plus de sa valeur, d'un autre côté plusieurs ont été adjugés à des prix avantageux pour les acheteurs. Jamais cependant on avait vu des prix si élevés à une vente publique. Les trois premiers jours les enchères ont été très modérées, variant de 200 et 1,500 à 2,000 guinées, mais le jour de sensation a été le dernier, lorsque la plus belle des juments poulinières et les étalons ont été offerts aux enchérisseurs.

Le plus bel étalon offert a été "Blair Athol," le vainqueur du Derby de 1864, par Stockwell, de "Blink Bonny Dam." La première réponse à la demande combien pour le meilleur cheval du monde? a été 5,000 guinées; puis six, sept, huit, dix, et continuant ainsi jusqu'à ce qu'il fut adjugé à la Compagnie des Coursiers pour la somme de 12,500 guinées, ou plus de \$65,000.

L'excitation ne fut pas moins grande à la vente de "Seclusion," *dam of the Hermit*, autre vainqueur du Derby. 1,000 guinées furent offertes à la première enchère, elle s'éleva à 2,500, et fut adjugée à Mr. Chaplin, propriétaire "d'Hermit." "Broadbale," frère propre de "Blair Athol," fut vendu 6,000 guinées au gouvernement prussien.

Ses succès comme coureur n'ont jamais été bien marquants, mais sa réputation comme cheval de race est bonne. "Gladiateur," surnommé le meilleur cheval français, sinon le meilleur cheval du monde vint ensuite; vainqueur du Grand Prix de Paris, dans le Derby de 1865, il est père de plusieurs des meilleurs chevaux connus dans le monde du sport. La concurrence, après de nombreuses fluctuations, se rétrécit à deux anglais, l'associé de Tattersall et M. Ray, des *Lifo Guards*, ce dernier l'obtenant au prix de 7,000 guinées. Des autres chevaux, "Mandrake" fut vendu 2,100 guinées pour aller en Amérique ainsi que plusieurs autres moins connus. "Victorieux" fut vendu à la Compagnie des Coursiers pour 2,250 guinées.

Le résultat de ces quatre jours de vente a produit plus de \$500,000 à part une vente de \$100,000 de poulins d'un et de deux ans qui eut lieu quelques mois avant.

# Le Négociant Canadien

MONTRÉAL, JEUDI, 22 AOUT 1872.

## LES BANQUES D'ÉPARGNES DU GOUVERNEMENT.

Il y a quatre ans le gouvernement canadien établissait, en rapport avec les bureaux de poste, un système de banques d'épargnes pour recevoir les dépôts qui pourraient lui être confiés. Nous avons sous les yeux un rapport de leurs opérations depuis leur fondation, le 1er avril 1868, jusqu'au 30 juin 1872. Ce document a été préparé par le surintendant M. T. E. Stewart et est daté du 28 juillet *ultimo*.

Le nombre des déposants a suivi une progression constante. Il atteint aujourd'hui le chiffre de 21,057. Le montant déposé par chacun a aussi augmenté dans une proportion satisfaisante.

La plus grande partie des dépôts sont faits dans les grandes provinces d'Ontario et de Québec. Leur chiffre respectif est comme suit :

Ontario .....	\$1,620,851
Québec .....	1,191,575

Total .....

Soit une fraction de plus de \$1 par tête de leur population respective.

Les banques d'épargnes n'ont rien perdu par la fraude ou par la malhonnêteté des déposants ou de leurs officiers. Deux ou trois tentatives ont été facilement frustrées.

Voici quel était l'état officiel des banques d'épargnes des bureaux de poste au 30 juin 1872, tel que nous le trouvons dans le dernier numéro de la *Gazette Officielle* :

2,839,048.40	2,096,292.00	\$300,000.30	157,451.52	3,000,500.01
	2,117.29	\$126,254.78	152,454.78	2,112,694.66
	101,497.01	26,200.00		\$51,900.00
				31,905.25
Entre les mains du Receveur-Général tel que par le dernier état 31 Mai 1872.....				
Reçu des déposants durant Juin.....				
Intérêt payé sur les comptes finis en Juin.....				
Intérêt accru durant l'année, et converti en capital le 30 Juin 1872.....				
Chèques payés en se retirant en Juin.....				
Placé au crédit des déposants en bons 5 pour cent de la Puissance durant Juin.....				
Entre les mains du Receveur Général, 30 Juin 1872.....				
Portant intérêt à 4 par cent.....				
Do 5 do .....				
Chèques qui se trouvent en dehors entre les mains des déposants.....				

## LE MARCHÉ MONÉTAIRE.

Le marché monétaire subit aujourd'hui une gêne assez considérable et qui arrive dans un malheureux moment.

A l'époque actuelle chaque année, les banques ont coutume d'abaisser leur taux d'es-

compte pour faciliter le mouvement des récoltes et l'enlèvement des marchandises. On comprend qu'il faut alors plus d'argent et que tout le commerce est intéressé à faciliter ces deux opérations importantes.

Cette année, les circonstances sont différentes. La circulation des billets du gouvernement est si considérable et les obligations qu'il doit rencontrer s'élève à une somme telle qu'il lui a fallu demander aux banques une partie importante des dépôts qu'il leur avait confiés. Cette demande subite arrivant au moment où le commerce exigeait des avances plus considérables, a jeté le malaise dans les cercles financiers. Les banques ont dû réduire leurs avances, presser les rentrées et hausser leur taux d'escompte jusqu'à 12 pour 100 pour tout billet à 90 jours de date.

Cette pression a forcé nombre de gens à réaliser leurs valeurs et les stocks de banques et de compagnies ont subi une dépréciation marquée.

Cet état de choses durera plusieurs semaines encore probablement et empêchera nombre de spéculations sur les grains et les produits en général.

Les banquiers ne sont pas d'accord dans l'appréciation des causes qui ont amené cette crise. Les uns y voient un accident tout fortuit qui se serait produit en tout état de cause, tandis que d'autres prétendent que la politique financière du pays y est pour beaucoup. Le système introduit par Sir A. T. Galt d'accorder au gouvernement le droit d'émettre ses billets, ayant cours légal, étendu par Sir Francis Hincks au point de permettre l'émission illimitée des billets du gouvernement, la permission aux banques d'étendre leur circulation sur la garantie d'une réserve de stocks de la Puissance, tout s'est rencontré pour favoriser une expansion dangereuse et favoriser la spéculation en créant un marché monétaire d'une extrême facilité.

Il y a du vrai là dedans. Mais il n'en est pas moins certain qu'en tout état de cause l'administration se serait toujours vue forcée de retirer une partie de ses dépôts aux banques pour solder un semestre d'intérêt de la dette du Canada en Angleterre et payer un semestre de la subvention fédérale aux provinces.

Depuis quelques années aussi la tendance à spéculer sur les stocks s'est développée d'une manière extraordinaire. Les valeurs mobilières ont acquis un taux extravagant en beaucoup de cas. Une foule de personnes ont été induites par les gros dividendes et les hauts prix, à placer leurs économies dans les stocks. D'autres y ont mis tout ce qu'ils pouvaient dérober à leur commerce, comptant réaliser un bon profit par la différence du taux de l'escompte avec celui des dividendes. Aujourd'hui que le marché est gêné, il leur faut réaliser à tout prix. Il y a surabondance de stocks sur le marché, et la conséquence est une baisse considérable. La perte subie suffira en bien des cas à ruiner des affaires réputées prospères.

Si nous avions un bon conseil à donner aux petits capitalistes, aux marchands et aux rentiers, ce serait de ne jamais tenter les spéculations sur les stocks. Les plus roués ne sont pas toujours sûrs de leur coup, tandis que les moins habiles y trouvent très souvent la ruine.

A ceux qui veulent placer leur argent, il y a un champ immense d'ouvert dans le développement de l'industrie. Il y a moyen d'y faire fortune tout en rendant au pays un service inappréciable.

## REVENUS ET DÉPENSES DU CANADA.

Le dernier numéro de la *Gazette Officielle* contient l'état suivant du revenu et des dépenses du Canada durant le mois de Juillet *ult* :

REVENU.	MONTANT.
Douanes .....	\$ 992,907.09
Excise .....	248,953.75
Département des Postes.....	35,121.99
Travaux Publics, y compris les Chemins de fer.....	80,280.61
Droits sur les estampilles pour billets promissaires.....	13,081.96
Divers .....	45,947.86
Total .....	\$ 1,416,293.26
Dépenses .....	\$ 1,456,837.51
Excédent des dépenses.....	40,544.25

## CHICAGO.

Il y a neuf mois environ, la ville de Chicago était presque entièrement détruite par un incendie dont on parlera longtemps dans les annales des grandes conflagrations qui, à différentes époques, ont affligé nos villes de l'Amérique du Nord. Aujourd'hui l'œuvre de la restauration est tellement avancée qu'une ville nouvelle s'élève déjà sur les cendres de celle que l'on se plaisait à nommer la reine de l'Ouest, plus belle et plus riche que celle que nous avons vue et connue il y a quelques années. Une telle résurrection semblerait miraculeuse dans tout autre pays, et même à nous depuis longtemps habitués à de telles transformations dans notre propre pays, la chose nous paraît merveilleuse.

Sur tout le parcours de la région dévastée par l'incendie, de nouvelles constructions s'élèvent de toutes parts, les ruines disparaissent à vue d'œil, des murailles en brique, de magnifiques grillages en fer prennent la place des ruines, et les édifices déjà finis surpassent en nombre et en valeur ceux détruits par le feu. Nous ne voulons pas dire que toute la partie incendiée soit déjà rebâtie. En si peu de temps, la chose serait impossible au physique, sinon comme entreprise financière, mais aujourd'hui la ville est plus spacieuse, plus belle et plus durable qu'elle ne l'a jamais été avant la terrible calamité qui l'avait fait presque entièrement disparaître de l'existence. Ce fait seul témoigne de l'énergie de sa population; un nouvel élan a été donné à l'esprit d'entreprise déjà si bien connu de ses habitants, et promet pour la nouvelle ville une ère de prospérité qui surpassera même les plus beaux jours de l'ancienne reine de l'Ouest.

En dehors de la partie consacrée aux affaires l'activité n'est pas moins grande. On a élevé des abris pour soixante-et-dix mille personnes dans la Division Nord, et dans la Division Ouest, épargnée par le feu, il y a plus d'activité dans la construction de nouvelles bâtisses qu'à aucune époque connue de la prospérité et de l'accroissement avec lesquels l'ancienne ville avait été bâtie.

Nous aimons à constater que les enseignements que nous ont donnés l'incendie n'ont pas été oubliés. Partout les bâtisses en bois sont proscrites, et des constructions de matières plus solides les ont remplacées. Le mérite de ce rapide progrès revient en grande partie à la sagesse et à l'intelligence des classes ouvrières, qui n'ont pas voulu prêter l'oreille aux organisateurs des grèves, ni écouter les conseils pour demandes d'augmentation de salaire et diminution d'heures de travail. Grâce à cette modération de la part des ouvriers, il n'y a eu aucune

interruption dans aucune branche des arts et métiers. Les dépôts reçus par les Caissees d'Égnes et placés au crédit des travailleurs ont augmenté de deux millions de piastres depuis le 1er avril dernier.

Mais pendant qu'une si grande partie du capital et du travail était à l'œuvre, réparant les désastres causés par la conflagration, jamais l'activité commerciale ne fut plus grande. L'histoire du commerce de Chicago nous offre aucun précédent d'une semblable activité dans les affaires. Il est passé plus de grain cette année par Chicago qu'à aucune autre période correspondante, et la consommation de la ville a beaucoup augmenté. En dehors des matériaux à bâtir, les statistiques du commerce pour 1872 nous montrent une augmentation de 40 pour cent dans la quantité et la valeur des marchandises vendues et achetées.

L'argent est facile à obtenir, le crédit est rétabli sur des bases solides, et Chicago a passé par l'épreuve d'une conflagration, seulement pour s'élever, plus belle, plus occupée et plus solide qu'aucune des villes de l'Ouest. Si grande qu'ait été la ruine et la perte des richesses, il y a moins d'un an elles ont été tellement distribuées, qu'on s'en aperçoit guère maintenant par tout le pays. *L'Iron Age*, à qui nous empruntons cet article, termine plaisamment en disant que c'est une question à décider, de savoir si la vache de Mde. O'Leary ne mérite pas d'être tenue en vénération pour ce qu'elle a fait pour la ville. "L'on sait que l'incendie de Chicago est attribué à une vache qui, avec sa queue, aurait renversé une lampe à huile de charbon qui aurait communiqué le feu à la litière."

ACIER.—Steel.

Combinaison du fer avec le carbone en diverses proportions. L'acier contient, terme moyen, 99 centièmes de fer et depuis 5 millièmes jusqu'à un centième de carbone. Il a une pesanteur spécifique plus grande que celle du fer; sa couleur est plus blanche et plus éclatante que celle de ce dernier. Sa cassure est ordinairement grenue, et le grain en est serré, brillant et homogène. Il est plus malléable, mais moins ductile que le fer; il est aussi beaucoup moins tenace et moins oxydable. Il prend un beau poli et acquiert beaucoup de brillant. De toutes les propriétés de l'acier, la plus importante est celle que lui fait acquérir l'opération de la *trempe*, c'est-à-dire en le faisant rougir, et en le plongeant subitement dans l'eau froide: plus le refroidissement est rapide, plus l'acier devient dur et cassant. L'acier trempé reprend sa ductilité primitive quand on lui fait subir le *recuit*, c'est-à-dire quand, après l'avoir chauffé, on le laisse refroidir lentement.

Il y a dans le commerce beaucoup d'espèces d'acier; mais ces espèces peuvent être réduites à 4 principales qui sont:

I. *Acier naturel*, dit de *fusion* ou de *forge*. On le prépare par beaucoup de procédés différents, parmi lesquels on peut distinguer:

I. La réduction des minerais de fer riches, principalement des minerais carbonatés ou fer spatiques, et fusibles dans des foyers peu différents des forges catalanes;

II. L'affinage des fontes, particulièrement des fontes blanches et lamelleuses;

III. La fusion de la fonte avec du fer, de la fonte grillée, etc.

II. *Acier de cimentation* ou *Acier poule*. On le fabrique dans des caisses construites en terre très réfractaire, qu'on remplit avec des couches alternatives de fer de bonne qualité et de charbon en poussière. Le fer le plus propre à cet usage est celui de Suède. Le charbon est quelquefois remplacé par du ciment, mélange de substances très diverses, mais qui consistent ordinairement en charbon, suie, sel et cendre. On élève peu à peu la température des caisses jusqu'au rouge vif, mais en ayant soin toutefois qu'elle soit insuffisante pour fondre

l'acier. L'opération dure de 10 à 20 jours. Le carbone pénètre jusqu'au centre des barres de fer et les acièrs.

L'acier ainsi obtenu est nécessairement carburé d'une manière inégale; les couches extérieures sont plus carburées que les couches intérieures. Il offre à l'œil comme à l'analyse une masse hétérogène; et c'est à ce défaut d'homogénéité qu'on doit attribuer les qualités généralement mauvaises de cet acier. Pour le rendre homogène, on réunit plusieurs barres ensemble, on les chauffe au blanc, et on les forge en une barre unique. Cette opération, qui doit être répétée plusieurs fois, porte le nom de *corroyage*.

III. *Acier fondu*. Il est plus homogène que l'acier corroyé. On l'obtient en liquéfiant le fer ou la fonte, ou l'acier naturel, ou l'acier de cimentation, soit seuls, soit avec d'autres matières. L'acier fondu est le plus beau, le plus égal, le plus plein et le plus homogène de tous les acièrs. Sa cassure est compacte et plane, son grain fin et sa couleur d'un gris blanchâtre. Il se soude difficilement avec lui-même et avec le fer, tandis que la soudure des autres acièrs est facile.

IV. *Acier Wootz*. Acier indien ou damassé. C'est avec cet acier que se font les lames de sabre si renommées, qu'on appelle *Damas*, et qui présentent des dessins excessivement variés. L'acier damassé est un mélange d'acier ordinaire et d'un carbure de fer régulièrement cristallisé. L'acier est poli, le carbone qu'il renferme est invisible. Le sommet-on dans cet état à l'action d'un acide très affaibli, le carbone se trouve à découvert, et l'on voit des dessins grisâtres se détacher sur un fond clair.

L'introduction de certains métaux, tels que la platine et l'argent, dans l'acier ordinaire, lui communique la propriété de prendre le moiré. Il y a dans les Aciers damassés, comme dans les autres acièrs, des qualités très différentes, et le moiré ne doit en aucune manière être considéré comme le cachet d'une bonne qualité.

Voici un des moyens de distinguer l'acier du fer. Un peu d'acide nitrique étendu sur l'acier le noircit, tandis qu'il produit sur le fer une tache d'un vert blanchâtre.

Les usages de l'Acier se retrouvent dans presque tous les arts, principalement pour les armes, la coutellerie, les aiguilles, les outils, la bijouterie (acièrs polis et taillés à facettes en forme de brillants), etc.

AIMANT. PIERRE D'AIMANT. FER OXYDULÉ, *Load stone. Magnet.*

On donne le nom d'aimant aux variétés du fer oxydé qui jouissent de la double propriété de manifester des pôles magnétiques, lorsqu'ils sont en présence d'une aiguille aimantée, et de pouvoir communiquer la même vertu à des barres d'acier, à l'aide des procédés de l'aimantation artificielle. (On nomme magnétisme la propriété qu'ont les fragments d'un minéral de repousser par un de ses bouts et d'attirer par l'autre la même extrémité d'une aiguille aimantée à laquelle on les présente alternativement. Un fragment suspendu à un fil délié dirige son axe magnétique parallèlement à la ligne nord et sud.) Les aimants naturels appartiennent tous à l'espèce de minéral de fer qui est le moins oxygéné, et c'est pour cela qu'on a appelé cette espèce *fer oxydulé magnétique*. Cependant les propriétés qui caractérisent les aimants ne se montrent pas dans toutes les variétés de l'espèce. Les variétés compactes et terreuses, celles qui offrent dans leur cassure une apparence lithoïde, les manifestent surtout au plus haut degré; d'où la dénomination vulgaire, mais assez impropre, de *Pierres d'aimant*, sous laquelle on désigne les aimants naturels qui sont de véritables minerais ferrugineux.

L'aimant proprement dit, ou pierre d'aimant, qui est le fer oxydulé amorphe, est taillé et entouré d'armures de fer doux pour former les aimants artificiels qu'on trouve dans les cabinets de physique. Il parvient à supporter des poids assez considérables; dans leur état naturel, les fragments placés au milieu de la limaille de fer, s'en couvrent dès le premier instant, et semblent hérissés d'aiguilles.

La vertu polaire du fer oxydulé, qu'il peut communiquer au nickel et au cobalt, a été l'un des moyens les plus puissants dont la civili-

sation se soit servie pour étendre son empire jusqu'aux limites de l'Océan par l'invention de la boussole, précieux instrument d'un si grand secours comme guide assuré dans certains cas. Dans les entrailles de la terre, il est indispensable ou mineur pour guider ses recherches et conduire ses pas; le voyageur égaré dans les sables du désert, lui est également redevable de la route qu'il lui enseigne à retrouver.

Toutes les variétés du fer oxydulé font mouvoir fortement le barreau ou l'aiguille aimantée, et produisent une poussière noire quand on les pulvérise. Ces deux caractères suffisent pour les distinguer de tous les autres minerais de fer.

Le fer oxydulé est d'un gris sombre; sa forme primitive est l'octaèdre régulier, et c'est aussi la forme dominante de la plupart de ses cristaux secondaires. L'acide nitrique n'a aucune action sur lui, non plus que le feu du chalumeau.

L'aimant appartient exclusivement aux terrains de cristallisation. Souvent il est disséminé en cristaux dans diverses roches, et surtout dans les roches magnésiennes; mais il forme aussi dans diverses localités des dépôts immenses, tantôt en montagnes entières, comme à Taberg en Smolande (Suède), tantôt en bancs épais qui se succèdent et se répètent plusieurs fois sur une hauteur considérable. C'est surtout en Suède et en Norvège qu'il est abondant, principalement en variété compacte et terreuse; il offre le plus excellent minéral, et le plus facile à traiter. Le fer obtenu est très pur et très recherché dans toutes les parties de l'Europe.

On trouve aussi le fer oxydulé en Corse, en Piémont, en Angleterre, au Japon, en Chine, à Siam, aux îles Philippines.

BULLETI FINANCIER.

RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTRÉAL.

MONTRÉAL, 22 Août, 1872.

Parts	BANQUES.	Div. 6 mt.	Cotisant à
\$200	Banque de Montréal .....	8	218 à 220
\$50	" Amérique B. du N. ....	1	118
\$100	" de la Cité .....	82 1/2	87
50	" du Peuple .....		B.C.
50	" Molson .....	4	114 .. 116
40	" Ontario .....	4	107 ..
100	" de Toronto .....	200	205
100	" Québec .....	4 1/2	205
50	" Nationale .....	4	1111
50	" Jacques-Cartier .....	4	1131 .. 1134
100	" des Marchands .....	4	1131 .. 1134
50	" des Canton de l'Est .....	4	102 1/2 .. 104
40	" Royal Canadiane .....	4	101 .. 103
100	" Union .....	3	27
50	" des Artisans .....	4	121 .. 122
50	" Commerce .....	4	121 .. 122
50	" Dominion .....	4	121 .. 122
100	" Metropolitan .....	103	1011 .. 104
* Y compris un Bonus de 2 p.c 1 p.c			
CHEMINS DE FER.			
£100	Grand Tronc .....		— .. —
100	Atlantique & St. Laurent .....		— .. —
200	Great Western .....	3	— .. —
\$200	Champlain & St. Laurent .....	28	29 1/2
DIVERS.			
40	Telegraphe de Montréal .....	5	202 à 205
100	" du Peuple .....	105	1124
40	Compagnie du Gaz de Montréal .....	4	202 .. 205
50	Chemin de fer Urbain .....	8	— .. —
100	Compagnie du Richelieu .....	10	182 1/2 .. 183
100	" avigation Intérieure .....	87	— .. —
100	" des Elevateurs .....	5	— .. —
100	" de Verre du Canada .....	3 1/2	90 .. 100
40	Bourse des Marchands .....	4 1/2	— .. —
50	Société de Construction Fer-	4 1/2	— .. —
50	manante du Dist. de Mon'	4	— .. —
200	Société de Construction Fer-	5	124 1/2 .. 127 1/2
MINES, ETC.			
20	Cie Minière de Montréal .....	15	\$1.00 .. \$2.00
50	" de Cuivre de la B. Huron	35	50
55	" " et d'Argent du		— .. —
50	" Lac Huron .....		— .. —
100	" de Charbon Interoool .....	85	50 .. 100
50	" de Tourbe du Canada .....		— .. —

**OBLIGATIONS, DEBENTURES, Etc.**

Fonds de la Puissance, 6 p. c.	109
Bons " " 6 p. c.	109
Debentures du Gouvernement, 6 p. c. stg.	95 1/2
" " " 5 p. c. stg.	95 1/2
" " " 5 p. c. ct.	95 1/2
Droits Seigneuriaux, 6 p. c.	88
Debentures de Champlain & St. L., 8 p. c.	100
" " " 8 p. c.	100
" " Cité de Montréal, 7 p. c.	105
" " " 6 p. c.	98
Obligations de Montréal, 6 p. c.	95 1/2
Aqueduc " " 8 p. c.	98
Havre " " 7 p. c.	104
" " " 6 p. c.	104
Obligations de la ville de Québec, 6 p. c.	104
" " du havre " 7 p. c.	114
" " de la ville de Toronto, 6 p. c.	114
Debentures des Comtés " " 6 p. c.	114

**CHANGE.**

De Banque sur Londres, 60 jours	103 1/2	109
Privée " "	107 1/2	108
Banque " New York	104	dist.
Privée " "	11	do
Traite en or " "	114 1/2	pair
Or à New York	114 1/2	

**BURNETT & THOMSON,**  
61 Rue St. François-Xavier.

— Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du Dr. Jacques que nous publions dans nos colonnes. Le Docteur est un jeune homme de mérite et de talent, le remède qu'il offre au public contre le choléra est un héritage du son père. Vingt-quatre années d'expérience ont prouvé son efficacité. Les longues études du Docteur, les nombreuses recherches que son père et lui ont faites sur la nature de ce terrible fléau, et les moyens de le combattre avec un succès qui ne s'est jamais démenti, les nombreux certificats qu'il publie à l'appui de ses prétentions, lui donnent droit à la confiance publique. Nous ne désirons pas la vente de ce terrible visiteur, mais s'il était de notre destinée de le voir paraître parmi nous, nous espérons que le remède du Docteur Jacques tiendrait toutes ses promesses, et qu'avec ce spécifique sous la main nous n'aurions rien à craindre de lui. Le remède du Docteur Jacques est souverain pour les dysenteries et diarrhées de toutes sortes particulières à cette saison de l'année, et en allant voir le Docteur Jacques, non-seulement on peut se mettre en garde contre ces maladies, mais encore faire une bonne action en encourageant un compatriote qui par le travail assidu auquel il s'est livré depuis quelques années, est menacé de perdre la vue.

**PRIX COURANTS**  
DU  
**MARCHÉ DE MONTRÉAL.**

*Denrées Coloniales, Produits Européens et Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.*

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'emballage, charroyage, assurance, &c., &c.  
Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

**CAFE VERT—**

Rio, ordinaire	par lb.	\$ 0.16	\$ 0.17
" bon	"	0.18	0.19
" choix	"	0.20	0.21
St. Domingue	"	0.18	0.20
Costa Rica	"	0.20	0.22
Jamaïque	"	0.17	0.18
Laguayra	"	0.19	0.20
Miracaibo	"	0.19	0.20
Ceylan	"	0.21	0.22
Java	"	0.21	0.22
Mocha	"	0.24	0.26

**CHOCOLAT—**

Taylor	par lb.	27	30
Fry	"	25	1.00
Menier	"	45	50

**CACAO—**

Epps	par lb.	20	37 1/2
Autres	"	40	

**CHICORÉE—**

Barry	par lb.	10 1/2	12 1/2
Taylor	"	10 1/2	12 1/2

**CHANDELLE—**

Spermacétique de Belmont	par lb.	22	à	24
Paraffine	"	27 1/2		28
Française	"	23 1/2		25

**CIRAGES—**

Day & Martin, bout.	par douz.	2 80	à	3 00
" " 1/2-bout.	"	1 50		1 75
Americain, No. 1.	"	24		25
" No. 2.	"	23		30
" No. 3.	"	37 1/2		40

**CIGARES—**

Allemands	par 1000.	12 00	à	17 00
Havane	"	30 00		60 00
Charoot de Manille	"	22 50		26 00

**DROGUES & TEINTURES—**

Alun	par 100 lbs.	2 25	à	2 50
Arrowroot	par lb.	12 1/2		35
Acide Muriatique	"	5		5 1/2
Acide Oxalique	"	30		35
Acide Sulphurique	"	4		5
Borax	"	25		27 1/2

**Bi Carbonate de Soude, par baril**

de 112 lbs.	5 00	à	5 50	
Bois de Campêche	par 100 lbs.	2 25	à	2 50
Bois de Nicaragua	"	2 25	à	2 50
Crème de Tartre, cristaux	par lb.	28		30
Do. moulu	"	25		30
Couperose	par 100 lbs.	1 00	à	1 25
Chlorate de Chaux	"	4 00	à	4 25
Cochinille	par lb.	75		95
Extrait de Bois de Campêche	"	10 1/2		12 1/2
Do. 1-lb.	"	13 1/2		14 1/2
Do. 1/2-lb.	"	14 1/2		15 1/2
Garance	par lb.	13 1/2		15
Indigo de Madras	"	85	à	1 00
Do. Manille	"	75		90
Gomme Arabique, 1ere	"	35		40
Do. 2nde	"	30		35
Do. Copale	"	12		15
Do. Shellac	"	40		50
Senné	"	20		30
Sel Epsom	"	2 1/2		3
Soufre en Fleur	"	3 1/2		4
Do. Canon	"	2 1/2		3
Sel de Soude	par 100 lbs.	2 25	à	2 50
Salpêtre	par baril.	10 50	à	11 50
Vitriol bleu	par lb.	8		10

**EPICES—**

Canelle	par lb.	24		30
Clous de Girofle	"	15		16
Gingembre d'Afrique	"	12 1/2		14
Do. Jamaïque	"	19		21
Magis	"	1 60	à	1 70
Muscade	"	80		1 00
Moutarde de Vix	"	17 1/2		20
Do. do. bout.	par douz.	4 40	à	4 50
Do. do. 1/2 do.	"	2 60	à	2 75
Do. de Taylor	par lb.	17		20
Do. Keen	"	17		20
Do. Colman	"	17		20
Do. Française	par douz.	2 00	à	2 25
Piment	par lb.	7		8
Poivre noir	"	15 1/2		16
Do. blanc	"	30		32 1/2
Do. de Cayenne	"	15		17

**EMPOIS—**

Satin de Berger, 1 lb.	par lb.	11 1/2	à	13
Do. do. 1 lb.	"	11 1/2		13
Do. do. 1 lb.	"	11		13
Do. de Riz, 1 lb.	"	11		13
Do. do. 1 lb.	"	11		13
Do. do. 1 lb.	"	16		17

**FRUITS—**

Amandes du Languedoc	par lb.	13	à	14
Do. Jourdain	"	16		17
Do. Provence	"	10 1/2		11 1/2
Do. Princesse	"	18		20
Do. Tarragon	"	12 1/2		13
Do. Sicile	"	11 1/2		12
Dates	"	7		8
Figues de Smyrne	"	12 1/2		15
Do. Malaga	"	7		8
Noix de Bresil	"	7		8
Do. Granoble	"	9 1/2		10
Do. Cahors	"	7		7 1/2
Do. Bordeaux	"	8		8 1/2
Noisettes de Sicile	"	8		8 1/2
Do. Barcelone	"	8		8 1/2
Prunes d'Ente	par bocal.	55	à	1 25
Do. de Turquie	par lb.	6		7
Raisins sur couche	par boîte.	1 90	à	2 00
Do. do.	"	1 00		1 10
Do. do.	"	Manquent.		
Do. London Layers	par boîte.	2 75	à	3 00
Do. Soleil	"	3 00		7 1/2
Do. Corinthe	par lb.	6 1/2		7 1/2
Do. Valence	"	7 1/2		8
Fruits au Sirop	par douz.	2 50	à	3 00
Do. à l'Eau de Vie	"	3 00		4 00

**HUILE D'OLIVE—**

Bacigalupi, gout.	par caisse.	2 80	à	3 00
Do.	"	2 25	à	3 50
Barton & Guestier, bout.	"	7 50		8 00
Do.	"	8 50		9 00
Pugot	"	2 80	à	3 00
Do.	"	3 25	à	3 50
Possel	"	2 75	à	3 00
Do.	"	3 25	à	3 50
Do.	"	4 00	à	4 25
Pigniol	"	3 00	à	3 25
Do.	"	3 30	à	3 40
Do. en fûts	"	1 05	à	1 20

**MELASSE—**

Barbade	par gallon.	35	à	36
Centrifuge	"	19		21
Cuba	"	24		25
Demerara	"	35		36
Moscovade	"	28		30

Nouvelle Orléans... Manque  
Porto Rico... 35 .. 37 1/2  
Terrée... 20 .. 21

**MARINADES—**

Cross et Blackwell	par douz.	2 60	à	2 70
Joyce	"	1 90		2 00
Thin	"	1 90		2 00
Pigott	"	Manque		

**PATES—**

Vermicelle de Couppin d'Aix	par lb.	12	à	12 1/2
Do. Bordeaux	"	12 1/2		13
Macaroni de Couppin d'Aix	"	11 1/2		12
Do. Bordeaux	"	12		12 1/2
Sagou	par lb.	7		8
Tapioca	"	7		12

**RIZ—**

De Patna	par 100 lbs.	Manque.		
Rangoon	"	4 20	à	4 40
Arracan	"	4 40	à	4 50

**SAVON—**

De Castille	par lb.	8 1/2	à	9
Brown Windsor	"	14		18
Liverpool	"	3 1/2		4

**SUCRES—**

Centrifuge	par lb.	9 1/2	à	9 1/2
Moscovade	"	9		9 1/2
De Cuba	"	9 1/2		9 1/2
Demerara	"	9 1/2		9 1/2
Porto Rico	"	9 1/2		10
Raffiné Ecosais	"	10		10 1/2
Do. Anglais blanc	"	11 1/2		11 1/2
Do. on morceaux	"	12 1/2		12 1/2

**SEL—**

Gros de Liverpool	par sac	87	à	90
Fin	"	72 1/2		75
Factory Filled	"	1 60		1 65
Fin de Table	par douz.	1 25		1 30
d'Hyères	par minot	Manque		

**THE**

Gunpowder	par lb.	0 90	à	0 90
Extra fin à choix	"	0 70		0 75
Bon ordinaire à bon	"	0 60		0 70
Commun à bon	"	0 60		0 70

**IMPERIAL—**

Extra fin à choix	par lb.	0 75	à	0 80
Bon ordinaire à bon	"	0 60		0 70
Commun à bon	"	0 40		0 50

**YOUNG HYSON—**

Extra fin à choix	par lb.	0 80	à	0 90
Bon ordinaire à bon	"	0 70		0 65
Commun à bon	"	0 35		0 60

**HYSON—**

Extra fin à choix	par lb.	0 60	à	0 70
Bon ordinaire à bon	"	0 45		0 55
Commun à bon	"	0 35		0 40

**JAPONAIS—**

Extra fin à choix	par lb.	0 60	à	0 65
Bon ordinaire à bon	"	0 51		0 55
Commun à bon	"	0 27 1/2		0 40

**TWANKAY—**

Bon ordinaire à bon	par lb.	0 35	à	0 40
Commun à bon	"	0 25		0 30

**SOUCHEONG AND CONGOU—**

Extra fin à choix	par lb.	0 65	à	0 70
Bon ordinaire à bon	"	0 55		0 60
Commun à bon	"	0 40		0 50

**OOLONG—**

Extra fin à choix	par lb.	0 70	à	0 75
Bon ordinaire à bon	"	0 65		0 70
Commun à bon	"	0 40		0 50

**VINAIGRE—**

De Bordeaux	par gallon.	35	à	37 1/2
Marseille	"	32 1/2		35
Malt	"	37 1/2		40
Böhlman	par damejeanne.	2 20	à	2 25

**TABAC, manufacturé par quantité de 25 boîtes on 301 de boîtes en douane—**

Fancy bright	par lb.	0 48	à	0 66
Bright	"	0 30		0 40
Mahogany	speciales	0 17 1/2		0 28
Bright	"	0 17		0 30
Noir, à chiquer, sucré	"	0 17 1/2		0 19 1/2
Marin	"	0 17 1/2		0 19 1/2
Victoria	"	0 17 1/2		0 19 1/2
Petit favori	"	0 17 1/2		0 19 1/2
Diamond</				



<b>VINS XERES—</b>		
Valeta.....per gallon.	0 65	0 90
Paul Emilio Thomas....."	0 75	1 00
Montillo....."	0 80	1 00
Lacava....."	0 90	1 40
Pennartin....."	1 20	3 00
Domcq....."	1 50	4 00
Malvoisie....."	1 00	1 25
Cramp, Suter & Cie....."	2 10	5 00
" Amontillado....."	.....	5 50
" Pazaroto....."	.....	6 00
<b>PORTO—</b>		
No. 1, 2 et 3....."	0 65	0 90
Tarragone....."	0 65	1 00
Cataluna....."	0 60	0 65
Molinier....."	0 65	0 90
Graham, No. 1....."	.....	1 40
" No. 2....."	.....	1 50
" No. 3....."	.....	1 75
" No. 4....."	.....	2 25
Hunt....."	1 15	4 00
Olley, Cramp & Forrester's O....."	.....	1 30
" " O O....."	.....	1 45
" " O O O....."	.....	1 65
" " O O O O....."	.....	1 80
" autres marques....."	2 10	4 25
<b>WHISKY ECOSSAIS—</b>		
Ramsay.....par gallon.	2 00	2 10
" caisses....."	5 50	6 00
Bullock, Laide & Cie.....par gallon.	2 85	2 00
" caisses....."	4 50	5 00
Stewart.....par gallon.	1 70	1 80
" caisses....."	4 00	4 50
<b>WHISKY IRLANDAIS—</b>		
Cork Distillery.....par gallon.	2 00	2 20
Dunville....."	2 00	2 10
" caisses....."	5 75	6 00
<b>WHISKY DE SEIGLE—</b>		
En douane....."	32	—
Acquitte....."	80	—
<b>CHAMPAGNE—</b>		
Moet & Chandon, No. 1, bouteilles.	16 00	18 00
" " " " " "	17 00	19 00
" " " " " " No. 2, bouteilles.	15 00	16 00
" " " " " " " "	15 00	17 00
Roderer....."	15 00	20 00
Jules Mumm....."	15 00	20 00
Bouché Fils....."	15 00	20 00
<b>ESPRIT DE VIN (Highwines) 50 degré en douane</b>		
Dow & Cie.....par gallon.	50	52 1/2
H. Corby & Son....."	47 1/2	50
J. P. Wisor & Cie., par gallon. en douane....."	50	—
acquitte....."	1 44 1/2	—
Gooderham & Worts....."	—	50

**Acte concernant la Faillite 1869**

DANS L'AFFAIRE DE  
CYRILLE GERVAIS & CIE., DE LA CITÉ DE  
MONTREAL, EPICIER, FAILLI.  
Une première et finale feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'à MARDI, le TROISIEME jour de SEPTEMBRE prochain, après lequel jour, les dividendes seront payés.  
L. JOS. LAJOIE,  
Syndic Officiel.  
Montréal, 16 Août 1872.



PROVINCE DE QUEBEC.  
CHAMBRE DU PARLIAMENT.  
**BILLS PRIVES.**

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (desquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.  
Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premiers semaines" de la session.  
BOUCHER DE BOUCHERVILLE,  
Greffier du Con. Lég.  
G. M. MUIR,  
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 6 Aout 1872.

**COMMERCE.**

Grande Réduction au Nouveau Magasin  
DE  
**LEFEBVRE & PAQUET**

ENSEIGNE DU PAVILLON BLANC  
No. 101, Rue Notre Dame  
(Côté Ouest.)

Afin de faire place à leur importation d'automne, qui est très considérable, MM. Lefebvre & Paquet ont décidé de vendre la balance de leur assortiment d'été (qui offre le meilleur choix possible) à une réduction de 20 par cent.

Ce grand assortiment comprend les Marchandises suivantes: Soies noires et de couleurs, Popelines soie unies et fleuries, Alpacas noirs et de couleurs, Mérino, Thibets, Paramattas, Drap de Crêpe, Mous-selines, Etoffes brochées, Indiennes, Guyanmes, Etoffes à Gilets, Draps à Gilets, Draps Anglais et Venetions noirs et de couleur, Casimires, Tweeds des patrons les plus nouveaux et des meilleurs manufactures, Patrons de Vestes, Coatings nouveaux, Etoffes à Chemises, Corps, Caleçons, et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

De plus:—1,500 pièces Coton Jaune, peu endommagé, 5e la verge; un lot Indiennes, 7 et 8e do; Gro-nadines, derniers goûts, 12e do; Popelines soie rayée 40e do; Collets, dentelle fil, 45c; Serviettes de Table, 90c la doz; Essuis-Mains, tout toilo, 6c; Cotons à Drap à bas prix.

N'oubliez pas l'adresse:  
**LEFEBVRE & PAQUET,**  
101, Rue Notre-Dame.

8 Août.

**LA BANQUE DU PEUPLE.**

**DIVIDENDE N° 74.**

LES ACTIONNAIRES DE LA "BANQUE DU PEU-  
PLE" sont par les présentes notifiés qu'un  
Dividende semi-annuel de 4 0/0, (quatre pour cent),  
pour les six mois courant, a été déclaré, et sera paya-  
ble aux Bureaux de la Banque, LUNDI, le 2ème  
jour de Septembre prochain, et les jours suivants.  
Le Livre de Transport sera formé depuis le 15 au  
31 Août, inclusivement.

A. A. TROTIER,  
Caisier.

Montréal, 1er Août 1872.

**Acte concernant la Faillite 1869**

ET SES AMENDEMENTS.

DANS L'AFFAIRE DE FRANK B. STREET,  
DE MONTREAL,  
FAILLI.

UNE première et dernière feuille de dividende  
a été préparée, sujette à objection jusqu'au  
VINGT-TIXIEME jour du mois d'AOUT cou-  
rant, après quoi le dividende sera payé.

A. B. STEWART,  
Syndic Officiel.

Montréal, 14 août 1872.

**Acte concernant la Faillite 1869**

DANS L'AFFAIRE DE JEAN-BTE. MAILHOT,  
PLATRIER ET COMMERÇANT DE MONTREAL,  
FAILLI.

JE, Soussigné, L. JOS. LAJOIE, de la Cité et du Dis-  
trict de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette  
affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs récla-  
mations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi  
par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau,  
No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, SA-  
MEDI, le Quatorzième JOUR de SEPTEMBRE  
prochain, à DIX heures A.M., pour l'examen du  
Failli et pour l'arrangement des affaires de la Fail-  
lite en général.

L. JOS. LAJOIE,  
Syndic.

Montréal, 12 Aout 1872.

**ASSOCIATION MUTUELLE**

SUR



**DU CANADA.**

Incorporée par le Parlement de la Puissance  
et permise par le Gouvernement.

C'est la seule Assurance Canadienne sur la Vie qui  
soit purement Mutuelle, et elle est établie sur les vrais  
principes des Compagnies les plus considérables et  
les plus riches du monde.

Les affaires d'Assurance d'aucune autre nature ne  
sont transigées, et aucun Actionnaire ne peut absor-  
ber les Profits des Détenteurs de Police. Dans cette  
Compagnie

**TOUS LES PROFITS APPARTIENDRONT  
AUX ASSURES**

Cette Compagnie a été formée par l'association de  
quelques Messieurs qui occupent un rang élevé dans  
le commerce du Canada et qui, voyant les sommes  
énormes d'argent qui ont été versées du pays aux  
Compagnies d'Assurance Mutuelle, d'origine améri-  
caine, ont résolu de faire tout en leur pouvoir pour  
arrêter cet état de choses, en établissant une Com-  
pagnie en Canada qui rencontrerait les besoins de  
ceux qui désirent s'assurer à cette Compagnie,

**LA MIEUX ETABLIE ET LA PLUS VERITABLE  
DES ASSURANCES SUR LA VIE.**

Le succès qui est venu couronner leurs efforts est  
tel qu'il leur permet de garantir complètement que le  
principe de l'Assurance purement mutuelle sur la  
Vie, adopté par une Compagnie indigène, ne peut  
manquer d'établir uno

**GRANDE ET PRECIEUSE INSTITUTION POUR  
LE PAYS ET LE PUBLIC.**

BUREAU PRINCIPAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC:

**No. 235, Rue St. Jacques  
MONTREAL.**

**DIRECTEURS**

- WM. DARLING, ECR.,
- R. J. REEKIE, ECR.,
- L'HON. L. S. HUNTINGDON, M.P.
- VICTOR HUDON, ECR.,
- E. P. POMINVILLE, ECR.,
- THOMAS TIFFIN, ECR.

**EDWARD RAWLINGS,  
GERANT**

DE QUI ON POURRA OBTENIR LES

PROSPECTUS ET AUTRES INFORMATIONS.

ON DEMANDE DES

**AGENTS ACTIFS et INFLUENTS**

DANS TOUTE LA PROVINCE

8 Août.



**BARRIERES DE FER COMPOSE**

Pour les Etablissements Publics et Privés,  
Balcons, Toits, Cimetières, Banques,  
Bureaux, Garde-Corps, etc.

**OUVRAGE EN FIL DE FER**  
De toutes sortes.

**OUVRAGE EN FER DE MOYEN-AGE**  
Pour les Eglises.

LITS EN FER OUVRAGES, pour les Hôpitaux,  
Couvents, etc. OUVRAGES EN FER,  
D'ORNEMENTS de toutes façons.

ON FOND SUR COMMANDE.  
Montréal, 1er Août 1872.

**VINAIGRE! VINAIGRE!**

FUTAILLES, No. 1  
" " No. 2  
" " MALT  
" " CIDRE  
" " VIN BLANC  
" " A MARINADES EXTRA FORT  
—AUSSE—

DAMEJEANNE A MARINADES A BAS PRIX.  
**DRANSFIELD & CIE.,**  
Manufacturiers, Toronto.

No. 6, Rue St. François-  
Xavier, Coin de la rue  
des Commissaires. } **BARSS, TUPPER & CIE.**  
Sous Agents.

**AVIS.**

Les Soussignés ont maintenant en main  
et offrent au

**Plus Bas Prix du Marche**

150 Futailles HUILE DE MORUE  
25 " HUILE DE LARD  
Barils et demi-barils HARENGS DE LABRADOR  
de première qualité.

DEVANT ARRIVER :  
500 QUINTAUX DE MORUE CHOISIE.  
**BARSS, TUPPER & CIE.,**  
359 Rue des Commissaires.

**Acte concernant la Faillite 1869**

DANS L'AFFAIRE DE

**OCTAVE CHABOT**, ci-devant Marchand de  
St. Etienne, et maintenant de la Cité de Mon-  
tréal,

FAILLI.

Je Soussigné, L. Jos. Lajoie, de Cité et du District  
de Montréal, ai été nommé Syndic en cette affaire.

Les Créanciers sont requis de produire leurs récla-  
mations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi  
par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau,  
No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal,  
SAMEDI, le DIX-NEUVIÈME jour d'AOUT cou-  
rant, à 3 heures P.M., pour l'examen du Failli et  
pour l'arrangement des affaires de la Faillite en  
générale.

L. JOS. LAJOIE,  
Syndic.

Montréal, 17 Mai 1872.

**L'Anti-CHOLERIQUE**

DU  
**DR. L. H. JACQUES.**

LE PREMIER SPÉCIFIQUE connu contre le  
CHOLÉRA, découvert en 1848, éprouvé dans  
la grande épidémie du Choléra Asiatique de 1854.  
24 années d'expérience n'ont fait que confirmer  
la supériorité de ce grand remède sur toutes les  
autres préparations vendues dans le même but.  
Son incontestable efficacité est certifiée par les  
personnes suivantes :

Les Soeurs de la Providence qui étaient au cou-  
vent de Ste. Elizabeth et qui assistèrent les cho-  
lériques de 1854; le Dr. A. R. Pinet, de St. Lau-  
rent; Sœur Maria, directrice, Sœur Christine et  
Sœur Justine, au nom de la Communauté des Fil-  
les de St. Joseph; le Dr. G. Madore, de Rigaud;  
M. John Watkins, imprimeur; Mme. Dorval, No. 410,  
rue Dorchester; M. E. Mercier, No. 17, rue  
Sanguinet; Dlle. Hélène Lacroix, No. 93, Rue  
Berry; M. André Bisson, épicière, coin des rues  
Lagauchetière et St. Constant; M. Edouard Pla-  
mondon, No. 153, rue Lagauchetière; M. Arthur  
Bouchard, tailleur d'ornements d'église; M. Cha.  
Benoit, 419, rue Lagauchetière; M. Frs. Moreau,  
charpentier, rue Ste. Catherine, le Dr. N. Des-  
marceaux, Montréal; et un grand nombre d'autres.

—A vendre au No. 165, Rue Lagauchetière,  
Montréal.  
8 août.

**Le Vivificateur des Cheveux**

DU  
**DR. L. H. J. JACQUES.**

Pour rendre aux Cheveux gris ou blancs leur cou-  
leur primitive, pour empêcher les Cheveux de tomber,  
pour nettoyer la peau de la tête.

**PRIX : 50 Cts. la bouteille.**

A vendre au No. 165, RUE LAGAUCHETIERE  
Montréal.

Une réduction libérale sera faite au commerce.

**AVIS.**

La Société qui a ci-devant existé entre les sous-  
signés sous les nom et raison de J. B. Auger et  
Cie., Expéditeurs, a été dissoute de consentement  
mutuel, le 21 Juin 1872.

Toute affaire concernant la dite Société sera  
réglée par nous au Bureau de la ci-devant  
Société.

J. B. AUGER,  
J. McLENNAN,  
HUUR McLENNAN.

Montréal, 21 Juin 1872.

AVIS.—Les affaires de la ci-devant Société, J.  
B. Auger et Cie., seront à l'avenir continuées par  
les soussignés sous les nom et raison de J. B. Au-  
ger, Fils et Cie.

J. BTE. AUGER, SR.  
J. BTE. AUGER, JR.  
STANISLAS AUGER,  
DR. HORMIDAS LEBLANC,  
EMILE SEGUIN.

Montréal, Juillet 1872.

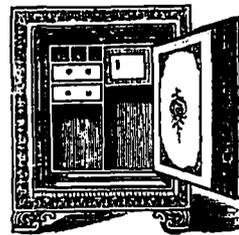
**Dissolution de Societe.**

La Société qui existait ci-devant entre les sous-  
signés, comme fabricants de Biscuits [Crakers]  
sous la raison sociale de LOISEAU & CIE., a été  
dissoute de consentement mutuel. MM. VIAU &  
VIGER restent seuls chargés du règlement des  
affaires de la dite Société.

VIAU & VIGER.  
CUTHBERT LOISEAU.

Les soussignés saisissent cette occasion pour  
remercier leurs amis et le public de l'encourage-  
ment libéral qu'ils en ont reçu, et pour les infor-  
mer qu'ils continueront, comme par le passé, à  
fabriquer des biscuits de toutes sortes et de pre-  
mière qualité; qu'ils ont considérablement aug-  
menté leur établissement. Ils espèrent par la  
qualité de leurs marchandises et la promptitude  
à exécuter les commandes, continuer à mériter  
l'encouragement public.

VIAU & VIGER.



MANUFACTURE

DE  
**COFFRES FORT de la PUISSANCE**

DE  
**GODFROY CHAPELEAU**

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en  
Acier et en Fer.

**CONSTRUCTEUR DE PONTS EN FER**

AUSSE DE  
GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en  
fer, avec portes à l'épreuve des volours.  
PORTES ET VOLETS en fer à l'épreuve du feu.  
PORTES EN FER pour Banques, Institutions  
Publiques et Charniers de Cimetières.  
COFFRES DE SURETE, pour la préservation  
de documents importants, Billets de Banques,  
Débentures, etc.

SERRURES BREVETÉES, spécialement adap-  
tées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort  
et Prisons.

OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.  
COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en  
échange de coffres neufs, ou achetés au plus  
haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE:

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée  
MONTREAL.

9 Juillet 1872.

**SEL SOUS VOILE**

ET EN DECHARGEMENT

**1000 Sacs Factory Filled**

EVANS CROWN BRAND

**4000 DO GROS DE LIVERPOOL**

10 AU TONNEAU

A VENDRE PAR

**CHARLES FRASER & CIE.,**

375 Rue des Commissaires.

**CIE. D'ASSURANCE ETNA**

DE HARTFORD, CONN.

Capital payé - - - \$3,000,000

CETTE COMPAGNIE ASSURE

**Les Habitations, Magasins, Moulins  
et Usines**

A des conditions aussi faciles que la nature du risque  
peut le permettre, en offrant de plus la garantie  
qu'un fort capital seul peut donner contre les grands  
incendies.

**ROBERT WOOD,**  
AGENT GÉNÉRAL.

18 Juillet.

**JOSEPH RIELLE,**

ARPENTEUR JURÉ

**A TRANSPORTE SON BUREAU**

AU

**No. 146, Rue St. Jacques**

AU-DESSUS DE MM. GIBB & CIE.

## Chemins de Fer du Canada Central

DE  
**BROCKVILLE ET D'OTTAWA.**



**Grande Route a voie large conduisant a Ottawa.**

LE ET APRÈS LUNDI, LE 6 MAI COURANT les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A.M., arrivant à Ottawa à 1.00 P.M., et à Sand Point à 1.20 P.M.  
TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P.M., arrivant à Sand Point à 9.30 P.M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P.M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P.M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A.M., arrivant à Brockville à 1.40 P.M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 4.20 P.M., arrivant à Brockville à 9.35 P.M.

ARRIVANT A SAND POINT

à 1.20 P.M. et à 9.30 P.M.  
PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A.M., 11.40 A.M., et à 3.30 P.M.  
Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGÉS AU COMPLET POUR UNE STATION SPÉCIALE.

H. ABBOTT,

Brookville, 4 Mai 1872.

Directeur.

## Acte concernant la Faillite 1869

ET SES AMENDEMENTS

DANS L'AFFAIRE DE THOMAS DAVIDSON & CO., de Montréal,

FAILLIS.

Une première et dernière feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, après quoi le dividende sera payé.

A. B. STEWART,  
Syndic Officiel.

Montréal, 23 août 1872.

## ACTE DE FAILLITE 1869

ET SES AMENDEMENTS.

DANS L'AFFAIRE D'ATHANASE ROUSSEAU, DE MONTRÉAL,

FAILLI.

JE, Soussigné, Andrew B. Stewart, syndic Officiel, donne par les présentes, avis que le VINGTIÈME jour d'août courant, à une assemblée convoquée dans ce but, j'ai été nommé syndic à la succession de l'insolvable ci-dessus nommé, aux lieu et place de Tanorède Sauvageau, démis.

A. B. STEWART,  
Syndic.

Montréal, 20 août 1872.

## P. DAIGLE

Marchand de Grains, Farines

ET PROVISIONS

No. 273, Rue des Commissaires  
MONTREAL.

## AVIS.

Vu la décision de la Cour d'Appel dans la cause THE GLEN BRICK COMPANY, et los doutes qu'elle laisse peser sur la réputation commerciale de M. John Leeming, j'ai l'honneur d'informer mes amis et le public en général, que je ne ferai plus affaires sous los nom et raison de JOHN LEEMING & CIE., à l'avenir, mais seulement sous los nom de

OVIDE STE. MARIE,

Encanteur et Marchand à Commission.

25 Juin 1872.

## OVIDE STE. MARIE

MARCHAND A COMMISSION

ET

AGENT GENERAL

Nos. 464 et 466, Rue St. Paul,

MONTREAL,

REPRESENTANT EN CANADA LA MAISON

E. GERIN, de St. Jean d'Angely, Charente Inferieure, France,

Pour les articles suivants

Eau de vie qualite superieure

Champagne " "

Clarets " "

Sauterne " "

Chablis " "

Conserves " "

Nauxpic (Vin des Dames)

AUSSI AGENT POUR LA CELEBRE MAISON

MERMILLIOD FRERES,

de Chatellerault, (le Sheffield de la France.)

COUPELLERIE FRANCAISE SUPERIEURE.

N.B.—Ordres reçus pour le Commerce seulement Montréal, 18 Juin 1872.

## Dr. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelu, éruptions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

DR. J. A. CREVIER,

44, Rue Bonsecours.

HENRI C. BOSSÉ

MARCHAND DE BOIS

ET

Marchand à Commission

EN GENERAL

Agences par tout l'Europe et l'Amérique

No. 8 BATISSES GOWEN

RUE ST. PIERRE, QUEBEC

## SALLE D'ENCAN DE TORONTO

Etablie en 1834.

F. W. COATE & CIE.

AGENTS DE MANUFACTURES

ENCANTEURS

ET

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

RUE KING

TORONTO.



Hotel du Gouvernement.

OTTAWA,

Judi, 20 Juin 1872.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et conformément aux dispositions de la 8me Section de l'Acte 31 Vict., intitulé : "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que les Postes de la Baie d'Hudson connus sous les noms de York Factory et Moose Factory, dans le Territoire du Nord-Ouest, seront et sont par le présent, érigés en Postes de Douane, York Factory comme annexe au Port de Winnipeg, dans la Province de Manitoba, et Moose Factory, comme annexe au Port du Sault Ste. Marie, dans la Province d'Ontario.

Wm. H. LEE,

Greffier du Conseil Privé.

8 juillet 1872.



Hotel du Gouvernement.

OTTAWA,

Le 20me jour de Juin 1872.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes et conformément aux dispositions de la 8me Section de l'Acte 31 Vict., chap. 6, intitulé. "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son d'Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné, que le Port d'Apple River, dans le Township et District de Parrsboro', Province de la Nouvelle-Ecosse, sera et est, par le présent, érigé en Poste de Douane comme annexe au Port de Parrsboro'.

Wm. H. LEE,

Greffier du Conseil Privé.

8 Juillet.

Courtiers.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENREES COLONIALES,

et

AGENTS POUR LA DISTILLERIE,

GOODERHAM & WORTS,

TORONTO,

16, RUE ST. SACREMENT,

MONTREAL.

J. P. COX,

COURTIER EN THÉ.

HUILES.

EPICERIES,

et DENREES COLONIALES.

Coin des rues

ST. SACREMENT et ST. NICHOLAS,

MONTREAL.

**Huiles et Peintures.**

**LYMANS, CLARE & CIE.**  
ÉTABLIS EN 1803.  
MANUFACTUREURS D'HUILE DE LIN,  
PEINTURES ET MASTIC.  
IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES,  
PEINTURES ET COULEURS,  
HUILES ET BOIS DE TEINTURES.  
382, 384 et 386, St. Paul Street,  
Montréal.

**JOHN McARTHUR & SON,**  
IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,  
PEINTURES SÈCHES ET À  
L'HUILE, VERNIS, VITRES,  
PRODUITS CHIMIQUES,  
Marchandises de Marine, Teintures, &c.,  
18 Rue Lemoine,  
MONTREAL.

**R. C. JAMIESON & CIE.,**  
MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMI-  
TATION DE LAQUE DE CHINE.  
IMPORTATEURS  
D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-  
REBENTINES, etc., etc.  
No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,  
MONTREAL.



**ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES,**  
Huiles, Vitres, Pincoaux, Vitres colorées et de  
Miroirs, Tapisserie, Huile de Charbon, Lampes, etc.,  
des plus considérable et admirablement choisi.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.

☞ Veuillez rendre une visite à mon Etablissement,  
311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.  
L. N. DENIS.

**Huile de Pétrole.**

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES  
ET DE MINES (Limitée)**  
Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES,  
ANGLETERRE.

TRADE MARK.



**RAFFINERIE DE PÉTROLE (STANDARD  
PETROLIA), ONTARIO.**  
D. CAMPBELL, AGENT,  
13 Halle aux Blés,  
MONTREAL.

**ROBERT B. MURRAY,**  
MARCHAND EN GROS DE PÉTROLE RAF-  
FINÉE, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-  
ZOLE, GOUDRON, etc.,  
36 Rue Lemoine, MONTRÉAL.  
Toujours en magasin toutes les meilleures marques  
d'Huiles de Charbon.  
Le plus haut prix payé pour les barils vides.

**ADOLPHE GERMAIN,**  
AVOCAT,  
SOREL, District de Richelieu.  
M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'af-  
aires légales dans le district de Richelieu.

**Machines à Coudre.**

LE  
**VERDICT DU PEUPLE**  
LA MACHINE À COUDRE  
DE  
**GARDNER.**

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour  
être la meilleure Machine à point noué pour  
Famille et pour les Manufactures, qui ait été  
présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en  
compétition avec les meilleures Machines de ce  
pays:—

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à  
l'Exposition du Great Western—Premier prix à  
Guelph, à l'Exposition du Great Central—Premier  
prix à St. Catharines, Comté de Lincoln—Premier  
prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à  
Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à  
Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à  
Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon,  
Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté  
de Welland—Premier prix à Otterville, Comté  
d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale  
de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et diverses  
autres Expositions de Comté.

\* Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des  
remplis, piquer, rebattre, et coudre toutes les étoffes  
depuis les plus légères jusqu'aux cuirs les plus épais.  
PRIX: \$32, garantie pour 5 ans.

☞ Ces Machines sont également vendues par  
paiements mensuels.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431,—Rue Notre-Dame,—431,

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

☞ On demande des AGENTS pour les Comtés  
des environs de Montréal.

**GRANDES DECOUVERTES**  
DU  
**Dr. J. A. CREVIER.**

**L'ANTI-CHOLÉRIQUE**

Le seul spécifique connu contre le choléra et  
toute espèce de Diarrhée, Déangement d'Intes-  
tins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.  
Cures merveilleuses attestées par des person-  
nes dignes de foi et bien connues.

Prix . . . . 50 Cts. la Bouteille,

Certificats par les personnes suivantes:

Les RR. Mess. J. Raymond, ptre., V.-G. et  
Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier,  
ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste.-Marie de  
Monouir, J. S. Derome, ptre.; F. X. Collerette,  
Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire; J. Pro-  
vençal, curé de St. Césaire; J. S. Taupier, Ptre.,  
curé de St. Paul; l'Hon. W. Chaffers, membre  
du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère,  
Pinsonneault, Jacques, et par MM. Charles  
Couture, Victor Côté, J.-Bte. Tessier, Delle  
Philomène Gauthier, et un grand nombre d'au-  
tres personnes.

S'adresser

Dr. J. A. CREVIER,  
No. 44, Rue Bonsecours.

☞ Réduction libérale faite au commerce.

**Graines.**

**Les Marchands de la Campagne**  
Sont priés de ne pas oublier la  
**PHARMACIE PICAULT & FILS**  
dans leurs achats du Printemps. Tous les articles  
sont de qualité supérieure et à des  
**PRIX EXCESSIVEMENT BAS.**

AUSSI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de  
FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,  
PHARMACIENS CHIMIQUES,  
75, Rue Notre-Dame

**Importateurs de denrées coloniales.**

**J. HUDON & CIE.,**  
IMPORTATEURS ET MARCHANDS  
DE DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX  
et COMESTIBLES.  
Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.  
246, RUE ST. PAUL, et  
199 et 201 DES COMMISSAIRES,  
MONTRÉAL, P.Q.

**GAUTHIER, MAYRAND & CIE.**  
IMPORTATEURS DE  
VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,  
MARCHANDS DE  
FARINE, LARD, SAINDOUX, etc.  
274 et 281, Rue Des Commissaires,  
MONTRÉAL.

**GAUCHER & TELMOSSÉ,**  
IMPORTATEURS DE  
DENRÉES COLONIALES,  
VINS ET SPIRITUEUX,  
MARCHANDS DE  
FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS  
No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,  
MONTRÉAL.  
G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

**SENECAL, CADIEUX & FILIATRAULT**  
IMPORTATEURS,  
MARCHANDS D'EPICERIES,  
VINS, LIQUEURS, et  
PROVISIONS  
278, RUE ST. PAUL, et  
225 et 227, DES COMMISSAIRES,  
MONTRÉAL, P.Q.

**DESMARTEAU & CIE.**  
IMPORTATEURS DE  
VINS, LIQUEURS,  
EPICERIES, etc., EN GROS  
231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES,  
MONTREAL.

**C. MELANÇON.**  
MARCHAND-ÉPICIER,  
191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDRE À BOULANGER  
QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.  
☞ ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS. ☞  
Vendue par tous les Epiciers.

**Fabricants de Chaussures.**

**N. VALOIS & CIE.,**  
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE  
CHAUSSURES, EN GROS,  
26 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER,  
MONTREAL.  
NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

**G. BOIVIN,**  
FABRICANT DE CHAUSSURES  
EN GROS  
No. 300 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL,  
Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que  
partout ailleurs.  
☞ Une visite de la part de messieurs les mar-  
chands est respectueusement sollicitée dans notre  
intérêt mutuel.

**L. N. A. RITCHOT**  
MARCHAND TAILLEUR  
184, Rue Notre-Dame, 184  
MONTREAL

## Assurances.

**UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.**—Capital, 24 Millions Stg.—Déposé en Canada, \$150,000.  
**FED.**—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus.  
**VIE.**—Garantie parfaite et taux raisonnable.  
*Marques caractéristique—Economie dans l'administration et bonus libéraux.*

Voir exemples dans le prospectus.

**MORLAND, WATSON & CIE.,**  
 Agents Généraux pour le Canada.

**FRED. COLE,** Secrétaire.  
**A. TELLEK,** Sous-Agent.

Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

ETAT FINANCIER  
 DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE  
**ANDES,**

26 Octobre 1871.

Argent en mains, à la banque et en transit	\$286,034.43
Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle	\$390,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	8,900.00
Prêts collatéraux	93,500.00
Intérêts accumulés	49,000.00
Premiers hypothèques	697,196.53
Billets recevables	9,347.66
Comptes courants primos et balances entre les mains des agents	38,093.50
Montant des actionnaires par cotisation	500,000.00

Total de l'actif.....\$2,078,148.46

**PERTES DE CHICAGO.**  
 \$850,000  
**EN COURS DE REGLEMENT.**

**J. B. BENNETT,**  
 Président.

**N. P. HARRINGTON,** Agent,  
 235 Rue St. Jacques.

4 Novembre.

**W. A. CAMPBELL & CIE.**  
 IMPORTATEURS

ET

**MARCHANDS EN GROS**

DE

**CAFES, EPICES, &c.**

24, RUE ST. SACREMENT

**CANADA COFFEE & SPICE STEAM MILLS**

525 et 526, RUE LAGAUCHETIERE

**MONTREAL.**

**LE BULLETIN DE NEW YORK**

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL  
 ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUTS LES LUNDIS.

**ABONNEMENT POUR LE CANADA:**

Un an.....\$8.00  
 Six mois.....4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au Bureau du *Négociant Canadien*, bâtisses de la Gazette Montréal.

## Marchands de Farines.

**BOYER, HUDON & CIE.,**

Successors de LOUIS BOYER & CIE.,

**MARCHANDS DE**

**GRAINS ET FARINES,**  
**PROVISIONS et EPICERIES,**

**L. ALPHONSE BOYER,**  
**FIRMIN HUDON,** MONTREAL.  
**CHARLES BOYER.**

**HOSPICE LABELLE & CIE.,**

**MARCHANDS DE**

**FARINES,** **GRAINS ET** **PROVISIONS,**  
 No. 10, Rue du Port, MONTREAL.

**KIRKWOOD & MORE,**

**MARCHANDS DE**

**CEREALES,** **FARINES,** **POISSONS,** et  
**HUILES de POISSON,**  
 26 Rue des Enfants Trouvés,  
 MONTREAL.

**Ferronnerie et Quincaillerie.**

**C. H. LETOURNEUX,**

**IMPORTATEUR de**  
**FERRONNERIE,**

**QUINCAILLERIE,**

**COUPELLERIE, &c., &c.,**

261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la ruelle Vaudrouil)  
 MONTREAL.

**MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES**

**H. BELIVEAU,** Importateur de **FERRONNERIES** et Fabricant de **FERBLANTERIES,** **ENSEIGNE de L'EGUINE** et du **CADENAS,** Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL. Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: **POELES DOUBLES** à un ou deux fourneaux, **POELES DE CUISINE** à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

ETABLI EN 1869.



**J. T. Le TOURNEUX,**

IMPORTATEUR DE

**PEINTURES DE TOUTES COULEURS**

**HUILES,** **VERNIS,**  
**VERRES A VITRES,** **MASTIC,**  
**LAMPES,** **PINCEAUX,**  
**CHEMINEES,** **ETOUPE,**  
**COLTAR,** **&c., &c.**

**VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR**  
 TAILLEES A DEMANDE.

**RECETTES POUR TEINDRE, &c.**

Seul agent pour la Puissance du Canada de la Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montreal,

Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture.

**MORIN & CIE.,**  
**Courtiers et Commissionnaires,**

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE

**COMESTIBLES,**  
**EPICERIES,**  
**SPIRITUEUX,**  
 ET  
**DENREES COLONIALES.**

**AGENTS POUR LA**  
**Distillerie de Prescott.**

COIN des RUES ST. NICOLAS et ST. PAUL,  
 MONTREAL.

**Dissolution de Societe.**

AVIS est par les présentes donné que la Société qui a ci-devant existé entre les soussignés comme Distillateurs, sous les noms et raison de J. P. WISER & CIE., est expirée par limitation du temps au 1er courant.

Toutes dettes dues à la dite société sont payables à J. P. WISER, et toutes dettes dues par la dite société seront payées par lui.

Prescott, 10 Juillet 1872.

Signé **J. P. WISER.**  
**A. S. EGERT.**

Témoin—**ALBERT WHITNEY.**

Le soussigné a l'honneur de donner avis que les affaires ci-devant conduites sous la raison J. P. Wiser & Cie., seront à l'avenir conduites par lui, sous son propre nom et à son propre compte.

Signé, **J. P. WISER.**

**AVIS**

*Aux Marchands de Vin, et Etablissements de Bottelage.*

**Machine Patentee Universelle**

POUR LA

*Mise en Bouteille et à Boucher,*

**Fonctionnant d'elle-meme**

DE

**CHAS. A. GREGORY**

Maintenant en usage chez tous les Pharmaciens, Marchands de Vin et autres.

En vente chez

**HUNT & BROCK,**  
 No. 29 & 31 Rue St. Jean, Montréal.

**S. ROUSSEAU**  
**FERBLANTIER & PLOMBIER**

No. 337 Rue St. Laurent

**MONTREAL.**

**Huile de Charbon, Lampes,**  
**Cheminees & Meches de Lampes.**

Ordres pour Fournaises à Air Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.

**PRIX EXTREMEMENT MODERES.**

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez T. Crovier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.  
 18 Juillet.